

Sommaire

Acronymes	2
Avant-propos :	4
Partie 1 : Rapport général	5
Chapitre I : Journées de réflexion	8
I. Communications en plénière.....	10
II. Ateliers.....	19
III. Sessions spéciales.....	59
Chapitre II : Carrefour de l'emploi	66
Chapitre III : Journées de prières	72
Chapitre IV : Concert pour l'éveil des consciences des jeunes	75
Chapitre V : Motions	77
Conclusion	83
Partie 2 : Annexes : Discours et interventions des officiels :.....	84
A. Cérémonie d'ouverture	85
1. Discours du Ministre de la promotion de la jeunesse, des sports et des loisirs.....	86
2. Discours du Gouverneur du District Autonome d'Abidjan.....	89
3. Discours du Président du Comité d'Organisations des Assises.....	97
4. Intervention de Rama Yade, Ex. Secrétaire d'Etat en France.....	100
5. Intervention de Murielle AHOURE.....	102
B. Cérémonie de clôture	103
1. Intervention du Ministre d'Etat, Ministre de l'intérieur et de la sécurité.....	104
2. Intervention du Président du comité d'organisation des Assises.....	107
Remerciements	108



Acronymes

ACTED : Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement

AFEMC-CI : Association des Femmes Chercheurs de Côte d'Ivoire

AGEPE : Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi

CDVR : Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEI : Commission Electorale Indépendante

CEPICI : Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire

CFELCI : Coalition des Femmes Leaders de Côte d'Ivoire

CIE : Compagnie Ivoirienne de l'Electricité

CNJ : Conseil National de la Jeunesse

DITT : Direction de l'information et des Traces technologiques

INIE : Institut Ivoirien de l'Entreprise

IYF : International Youth Fellowship

LONACI : Loterie Nationale de côte d'Ivoire

NDI : National Democratic Institute

OLPED : Observatoire de la Liberté de la Presse, de l'Ethique et de la Déontologie

ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

PASRES : Programme d'Appui Stratégique à la recherche Scientifique

PEJEDEC : Projet Emploi Jeune Et Développement des Compétences



PNUD : Programme Nations Unies pour le Développement

RTI : Radiodiffusion Télévision Ivoirienne

UA: Union Africaine

UNESCO: United Nations Educational, Scientific Cultural Organization

USAID: United States Agency for International Development

VNU: Volontaires des Nations Unies

WANEP: West Africa Network for Peacebuilding



Avant-propos

«Une jeunesse - Des emplois - Un avenir de paix». C'est autour de ce thème de la troisième édition des Assises de la Jeunesse que des milliers de jeunes ivoiriens se sont mobilisés du 28 octobre au 1^{er} Novembre 2013. Durant 5 jours, en effet, la plus importante frange de la population ivoirienne était à la rencontre de la responsabilité, de la maturité et de l'indépendance en transcendant les clivages politiques, à travers des conférences, des débats, des échanges avec les gouvernants et des centaines d'entreprises.

L'objectif de ces 3^{èmes} Assises était de permettre aux jeunes d'apporter leur contribution au processus de consolidation de la paix et de saisir les opportunités d'emploi. Par une présence massive au rendez-vous de la paix et de l'emploi, la jeunesse ivoirienne dans toute sa composante s'est engagée à prendre toute sa place dans l'écriture des pages de la nouvelle Côte d'Ivoire où le « vivre ensemble », la cohésion sociale, la stabilité et la paix seront les choses les mieux partagées. En tout, les conclusions qui ont sanctionné les travaux sont révélatrices de la détermination des jeunes de Côte d'Ivoire à tourner le dos à la violence, à la manipulation, à la facilité et à la guerre pour prendre en main leur destin. Les principales recommandations mettent en évidence leur volonté à assumer pleinement leur rôle. Aussi, la rencontre a-t-elle décidé, entre autres, de la mise en place d'un programme de formation de 500 pairs médiateurs et négociateurs, de l'implication des jeunes dans les mécanismes de négociation et de résolution des conflits de la CEDEAO et de l'Union Africaine, de la formation de 2500 jeunes en entrepreneuriat, de l'organisation de rencontres intergénérationnelles périodiques entre les jeunes et les seniors et de la création d'un corps de volontaires et d'une école de formation politique et citoyenne.

Pour démontrer cette prise de conscience qui la caractérise désormais, la jeunesse a encouragé le président de la République à promulguer la loi sur la cybercriminalité. La jeunesse ivoirienne veut désormais assumer avec responsabilité sa place dans la gouvernance et être au cœur de la marche de son pays vers le développement et la prospérité. Elle est bien consciente que cet engagement ne sera possible qu'avec le soutien de tous, notamment des autorités nationales, les partenaires au développement, les médias.

Le Président du Comité d'Organisation

Mamadou TOURE



Partie 1 : Rapport Général



Contexte et Justification

Après la première édition des Assises de la jeunesse ivoirienne qui s'est tenue du 15 au 17 novembre 2009, la deuxième édition a eu lieu du 28 au 30 juillet 2011. Le thème traité au cours de cette seconde édition était « la jeunesse face aux enjeux de la réconciliation et de la reconstruction de la Côte d'Ivoire ». L'objectif était de créer un cadre de réflexion et d'échange pour les jeunes aux fins non seulement de ressortir leurs préoccupations (éducation et emploi), d'analyser les fléaux qui minent la jeunesse ivoirienne et de contribuer activement à la réconciliation et à la reconstruction nationale, mais aussi de faire des recommandations au gouvernement et aux instances dirigeantes dans le cadre de la résolution définitive des préoccupations des jeunes en matière d'éducation, de formation et d'emploi.

La troisième édition des Assises de la Jeunesse ont eu lieu du 28 octobre au 1^{er} novembre 2013. Cette édition qui s'est tenue en prélude à la journée africaine de la jeunesse avait pour thème « Une jeunesse-Des emplois-Un avenir de paix », (virgule supprimée) et intervient dans un contexte mondial marqué par les crises économiques, les crises politiques et les conflits. Ces nombreuses crises impliquent directement ou indirectement les jeunes. Si, dans certains cas, elles traduisent l'aspiration des jeunes à un changement et à un avenir meilleur (printemps arabe), dans d'autres, elles pourraient par contre compromettre leur avenir (Syrie, Mali, Centrafrique, RDC, Guinée-Bissau, Grèce, Egypte) et leur perspective d'emploi avec un taux de chômage de plus en plus élevé.

L'Institut d'Etudes Politiques et Stratégiques basé à Gorée au Sénégal affirme que dans les pays en guerre ou qui en sorte, comme le Libéria et la Sierra Leone, le chômage des jeunes a atteint 80%. Les causes du chômage des jeunes sont d'ordre politique, économique et structurel. L'absence voire l'insuffisance d'éducation et de formation des jeunes rendent difficile leur employabilité. Ils sont donc marginalisés et souvent exclus de la société en tant qu'agents efficaces et fonctionnels du changement, du progrès et du dynamisme social.

La Côte d'Ivoire qui sort de plus d'une décennie de crise et d'isolement n'échappe pas à ce constat. Les jeunes ont payé un lourd tribut au cours des différentes crises que la Côte d'Ivoire a connues depuis 2002. Ils ont été soit privés d'instruction, ou ont grandi dans



la violence ou ont été des combattants. Selon l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi (AGEPE), les jeunes de moins de 35 ans qui représentent 79,34% de la population ivoirienne et 80% des chômeurs, sont frappés d'un taux de chômage estimé à environ 25%. La situation de post-conflit pose aujourd'hui des problèmes particuliers pour de nombreux jeunes (ex-combattants, jeunes gens déplacés, chômeurs).

Par ailleurs, la crise ivoirienne a occasionné la détérioration de la cohésion sociale et l'instauration d'un climat de méfiance entre les populations en général et entre les jeunes en particulier. Les jeunes ont été pour certains, acteurs et victimes pour d'autres dans les affrontements qui ont occasionné de nombreuses pertes en vie humaine (3000 morts selon les organisations de droits de l'homme).

Depuis la fin de cette crise, les défis qui se sont posés au Gouvernement et considérés comme des urgences ont été: la restauration de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire, l'amélioration des conditions sécuritaires, la réintégration des ex-combattants, le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale, la lutte contre la pauvreté et la création d'emplois pour les jeunes. Face à ces défis, celui relatif à l'emploi demeure crucial, alors, une question revient fréquemment : comment régler les questions de l'emploi des jeunes dans un contexte où la paix reste une préoccupation ? Les jeunes véritables vecteurs de changement sont de plus en plus invités à la prise d'initiatives en vue de contribuer au règlement des problèmes auxquels ils sont confrontés.

Ces Assises 2013 ont donc permis aux jeunes de réfléchir sur leur apport dans la consolidation de la paix et d'échanger sur leurs différentes préoccupations, notamment l'emploi et l'entrepreneuriat, l'adéquation formation-emploi, les phénomènes sociaux nouveaux (broutage, prostitution juvénile, etc.), l'engagement et la participation des jeunes dans le processus de développement.

Le présent rapport a donc pour but de rendre compte des différentes activités qui ont meublé ces 5 journées. Il se présente en deux grandes parties avec le rapport de synthèse et le rapport général comprenant les comptes rendus des activités des **Journées de Réflexions, du Carrefour de l'Emploi**, des **Journées de prières** et du **Concert pour l'éveil des consciences des jeunes**.



CHAPITRE I : JOURNEES DE REFLEXION



I. Communications en plénière

Au cours des communications en plénière, six conférences ont été prononcées :

Première communication : Rôle des jeunes dans le processus de réconciliation : cas de la Côte d'Ivoire

Conférencier : **Karim Ouattara, conseiller jeunesse du Président de la CDVR**

Abordant la question du « remède » à la crise qu'a connu notre pays, le conférencier a affirmé que la réconciliation serait la résultante du respect de notre devise nationale : Union – Discipline – Travail. En effet, pour lui, l'époque de stabilité de la Côte d'Ivoire résidait sur l'unité, ensuite une discipline que l'on s'imposait et, enfin, l'effort dans le travail. Malheureusement, ces valeurs semblent disparaître de la société ivoirienne et les jeunes, en particulier, sont de plus en plus gagnés par la division, l'indiscipline, la paresse et la nonchalance. La devise nationale devrait donc interpeller tout le monde afin que la recherche du travail soit promue dans un environnement de paix et de dialogue. Le conseiller de Monsieur Charles Konan BANNY a saisi l'occasion pour expliquer les missions de la CDVR qui consistent notamment à renforcer la cohésion entre les populations vivant en Côte d'Ivoire, à rechercher la vérité et à situer les responsabilités par rapport aux événements passés et récents, à entendre les victimes et à obtenir la reconnaissance des faits par les auteurs afin d'obtenir le pardon et la réparation. Il a ensuite expliqué la démarche de la CDVR, durant ces deux dernières années, pour faire adhérer les populations au processus de réconciliation nationale. «Le président de la CDVR n'a pas la panacée. C'est ensemble, avec chaque Ivoirien, qu'on parviendra à la paix. C'est pourquoi, nous avons impliqué toutes les forces vives de la nation et largement communiqué auprès de la population».

Poursuivant, Monsieur Karim Ouattara a indiqué que l'institution que dirige Monsieur Charles Konan BANNY est dans la phase des consultations qui est une longue étape du processus qui sera achevé par la réparation des torts. Il est revenu sur les affres de la crise, durant ces dernières années, pour amener chacun à prendre conscience de leurs effets sur la jeunesse.

Afin d'amener les jeunes à ne plus retomber dans cette situation, il a exhorté les uns et les autres à s'impliquer pleinement dans le processus de réconciliation. «La jeunesse a plus souffert des affres de la guerre. C'est elle qui était au front. Elle a été victime et actrice. Elle a une place prépondérante à prendre dans le processus de

réconciliation nationale. Pour ce faire, il faut qu'elle prenne des initiatives, qu'elle se responsabilise, crée des plateformes d'échanges car c'est dans la contradiction qu'elle trouvera des solutions à ses problèmes. Il faut que la jeunesse ivoirienne, dans son comportement, soit un modèle de réconciliation», il a soutenu avant d'ajouter que c'est à ce seul prix que les Ivoiriens trouveront le chemin de la réconciliation et de la paix et que les autorités trouveront également du travail pour les jeunes. Pour terminer, Il a de nouveau invité la jeunesse à se conformer à la devise de la Côte d'Ivoire.

Deuxième communication : Inadéquation formation-Emploi : de la nécessité de repenser le système de formation en Côte d'Ivoire.

Conférencière : Madame Eugénie ATTIA, Présidente de la Cellule de développement Partenariat Ecole Entreprise

La communication de Madame ATTIA s'est focalisée sur les conditions structurelles pour une formation de qualité en vue de garantir l'emploi. Selon elle, Il faudrait adapter les formations aux besoins des entreprises afin de rendre les étudiants plus opérationnels sur le marché de l'emploi. Pour atteindre cet objectif, un plan de réforme comprenant divers axes, dont l'accès à l'information, l'offre de la formation, le partenariat école – entreprise, et la gouvernance du système éducatif, a été mis en œuvre par la cellule de développement du partenariat Ecole Entreprise. Pour terminer son exposé, elle a affirmé que notre système de formation doit effectivement être repensé au vu des ambitions du pays afin de se doter des ressources humaines aptes à relever les défis de développement. C'est pourquoi, pour elle, ce sont les entreprises qui devront donner le profil exact d'employés recherchés afin que les écoles y adaptent les formations qu'elles offrent. C'est à cette condition, dira-t-elle pour conclure, qu'une « meilleure adéquation offre – demande d'emploi sera une réalité dans notre pays ».

Troisième communication : Processus DDR : Bilan et perspectives

Conférencier : Monsieur BALLY N'Dri, Conseiller Technique du Directeur de l'ADDR

Entamant son propos, Monsieur Bally a articulé son exposé autour de trois questions : Qu'entend-on par Processus DDR ? Quels sont les résultats de la mise en œuvre du DDR ivoirien ? Quelles en sont les leçons et les perspectives d'ici fin 2014 ? Selon lui, le Processus DDR se définit comme **la mise en œuvre planifiée et coordonnée de toutes les actions de rétablissement de l'Ex-Combattant dans un statut civil économiquement viable et socialement durable**. Le processus DDR est un défi majeur pour tout pays sortant « d'un conflit armé et surtout d'un conflit armé interne » et a pour objectif « d'éviter la résurgence de la crise et d'enrayer les actes de violence rémanente non seulement de la part des ex-belligérants, mais aussi des victimes de la crise. »

S'agissant des résultats du processus en Côte d'Ivoire, il a d'abord rappelé que la mise en œuvre du Processus DDR en Côte d'Ivoire porte sur un objectif de programmation de **64.451** Ex-Combattants, vivant sur l'ensemble du territoire national. Aux dires du Conseiller Technique du directeur de l'ADDR, à la date du 25 octobre 2013, **l'on enregistre 13.550 Ex-Combattants qui ont été désarmés et démobilisés, 11.054 Ex-combattants ont déjà été réintégrés dans le secteur public ou privé**. Concernant les **perspectives du DDR d'ici fin 2014**, Monsieur Bally a fait savoir que l'ADDR envisage de réintégrer **18.946** Ex-combattants dans diverses filières d'activité à court terme et à **moyen terme**, pour l'année 2014. Il s'agira de réintégrer environ **35.000** Ex-Combattants à travers des schémas économiques à forte capacité d'absorption de main-d'œuvre. Pour terminer, le conférencier a assuré l'assistance que le processus DDR aura un heureux aboutissement au regard de l'engagement des autorités qui ont bien compris que ce processus est « non seulement un facteur de restauration et de consolidation de la sécurité, de la paix et de la cohésion sociale, mais aussi un vecteur de développement pour une Côte d'Ivoire solidaire, réconciliée et émergente dans le concert des nations ».

Quatrième communication : Emergence des phénomènes sociaux nouveaux et crises des valeurs : causes et conséquences

Conférencier : *Monsieur Yao YDO chef de Bureau Unesco en Côte d'Ivoire*

Faisant le constat de l'émergence des phénomènes sociaux nouveaux et de la crise des valeurs en Afrique (violence, cybercriminalité, meurtre, viol, pédophilie, tabagisme, alcoolisme, drogue, prostitution, débauche, pornographie, inceste, infanticides, corruption, mensonge, magouilles, cupidité, faux dévots, dépigmentation de la peau, etc.), c'est à travers un cri de cœur que le conférencier a développé le thème « Emergence des phénomènes sociaux et crises des valeurs : causes et conséquence ». D'emblée, il a attiré l'attention de l'assistance sur le fait que l'Afrique, avec toutes ses potentialités et ses richesses, avait tout le nécessaire pour se développer. Malheureusement, elle reste le continent le moins développé et le plus vulnérable en raison des différents maux dont elle est victime. La corruption, le laxisme, l'insouciance de ses fils, et le manque de discipline sont autant de situations qui constituent pour elle une entrave à son développement.

Le conférencier s'est donc axé sur les risques que constituent ces phénomènes qui ne sont pas de nature à faire progresser nos Etats déjà fragiles. Il s'est donc appesanti sur l'exigence pour les Africains de revenir à des valeurs plus humaines et plus respectueuses de la vie et de la dignité humaine permettant à l'individu de vivre en équilibre harmonieux aussi bien avec lui-même qu'avec les autres. Pour lui, l'Afrique ne pourrait donc résolument aller de l'avant sans régler le problème de la crise des valeurs auquel elle est confrontée. Il a fait remarquer qu'une Afrique émergente ne pourrait être une réalité que lorsque l'Afrique sortira de l'analphabétisme numérique et adoptera des attitudes comme la rigueur, l'intégrité et le respect du bien public. La corruption reste l'un des maux majeurs dont souffre notre continent. Elle n'est pas seulement financière mais le retard au travail, le manque de rigueur, le manque d'implication et le non-respect de nos engagements, constituent selon le conférencier des tares qui maintiennent l'Afrique dans le bas de « l'échelle » des Etats développés.

Aussi, il a exhorté à l'unité africaine en soutenant que « la citoyenneté africaine est un combat qui doit être mené pour la renaissance africaine ». Pour terminer, il a souligné que l'Afrique ne sera émergente que lorsqu'elle se mettra véritablement au travail. Suite



à une série de questions, Monsieur YDO a insisté sur le fait que l'Afrique ne pourra être émergente que par la rigueur et le travail. Pour conclure, il a indiqué que « La faute n'est pas à imputer aux autres, aux occidentaux, ce qui serait pour nous une démission mais nous devons prendre conscience et prendre notre destin en main ».

Cinquième communication : Jeunesse et politique de volontariat et de bénévolat

Conférencier : **Monsieur Abraham Grass-SESSAY, chargé de programme à l'unité terrain du Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU)**

Monsieur Abraham Grass-SESSAY a porté son intervention sur la nécessité pour les jeunes de s'engager comme volontaires et l'importance de la mise en place d'un programme national de volontariat en Côte d'Ivoire. Il a commencé sa communication en faisant un bref historique du Programme VNU avant de poser les définitions des concepts de volontaires et de bénévoles. En effet, le volontaire est « quelqu'un qui s'engage à plein temps sans qu'il ne soit rémunéré ou payé à la juste valeur de son travail. Celui-ci reçoit cependant une indemnité pour subvenir à ses besoins de base. Le bénévole est, quant à lui, une personne qui s'engage ponctuellement pour des activités ou des tâches pour lesquelles elle ne reçoit pas forcément de rémunération ». Il a insisté que le volontariat n'est pas un emploi, mais un tremplin pour l'insertion professionnelle des jeunes.

Avant de parler de l'intérêt du programme de volontariat pour la Côte d'Ivoire, Monsieur Abraham a fait état des perspectives de mise en place d'une politique de volontariat et de bénévolat, dont, la dynamique actuelle de reconstruction et de développement de la Côte d'Ivoire ainsi que la forte proportion de jeunes qui constitue une source d'actions pour le développement d'initiatives communautaires. Un programme de volontariat en Côte d'Ivoire devrait, selon l'orateur, permettre aux jeunes d'avoir de l'expérience professionnelle qui demeure leur principal handicap pour l'insertion professionnelle, d'assurer le brassage culturel et de développer les échanges avec d'autres peuples. C'est pourquoi, il a plaidé la mise en place, le plus tôt possible, d'un programme national de volontariat et de bénévolat en Côte d'Ivoire.

Le communicateur a ensuite invité les jeunes à s'engager davantage dans des initiatives de volontariat qui constituent l'une des expressions les plus achevées de l'action solidaire.



Sixième communication : Jeunesse et engagement politique - place et légitimité des jeunes dans les formations politiques

Conférencière : **Madame Dominique DIEUDONNE**, *représentante pays du NDI*

Entamant son propos sur l'importance et la légitimité des jeunes dans les formations politiques, Madame **Dominique DIEUDONNE** a tenu à rappeler que la population mondiale est aujourd'hui estimée à 7 milliards de personnes dont 3 milliards seront de moins de 25 ans en 2015. En Côte d'Ivoire, 70% de la population ont moins de 35 ans. Pour elle, au regard de ces chiffres, « la mise à l'écart des jeunes dans la vie politique, économique et sociale dans un pays est un risque majeur d'instabilité » et d'insister que « vu leur (*les jeunes*) nombre, aucune politique de développement ne peut se construire en les mettant en marge. Les partis politiques doivent ainsi s'appuyer sur les jeunes aussi bien dans leur structuration que dans leur offre politique. » Avant de conclure, elle a insisté que la place des jeunes est aujourd'hui incontestable quel que soit le domaine et que ceci se réaffirme bien à travers des engagements pris par les Nations Unies¹ et l'Union Africaine² sur le rôle important que jouent les jeunes dans l'espace public. C'est pourquoi, il importe, selon elle, de considérer les jeunes dans les formations politiques non seulement comme bénéficiaires, mais aussi partenaires et surtout comme des leaders qui doivent « contribuer au développement qualitatif des politiques publiques par leurs idées ». Elle a clos sa communication en disant ceci : « l'histoire récente de la Côte d'Ivoire montre comment les jeunes se sont battus pour s'imposer. C'est un premier pas. Le travail continu qui reste à faire, c'est que cet engagement soit qualitatif et ne se déploie plus sur le mode de la violence, mais plutôt qu'il se joue sur le terrain des idées. »

¹¹¹ Convention de 1989 sur les droits de l'enfant ; Res A/RES/58/133 qui réaffirme « l'importance de la participation effective des jeunes au niveau local, national, et international.

²Charte des jeunes adoptée par l'Union Africaine en 2006.



II. Ateliers



Organisé autour d'un auditoire de trente (30) jeunes, chaque atelier avait en son sein un ou plusieurs personnes ressources issues de divers milieux socioprofessionnels pour faciliter les échanges entre les jeunes et accompagner la réflexion.

Dix-sept ateliers ont constitué cette seconde phases des journées de réflexion :

1. *Jeunesse et culture de la paix: implication des medias*
2. *Quelles actions des jeunes pour la consolidation de la paix ?*
3. *Place des jeunes dans les mécanismes de négociations et de gestion des conflits de la CEDEAO et de l'UA*
4. *Projets jeunes : comment et où trouver le financement ?*
5. *Employabilité des jeunes : Dispositifs existants*
6. *L'Etat, le secteur privé et les jeunes : Quelles stratégies de partenariat pour une insertion professionnelle durable?*
7. *Inadéquation Formation-emploi : quelles solutions durables ?*
8. *Zone rurale et opportunités d'emploi pour la Jeunesse*
9. *Lutte contre le « Broutage » (Arnaque sur net) : quelles solutions appropriées?*
10. *Quelles réponses au problème de la prostitution juvénile en Côte d'Ivoire ?*
11. *Transmission des valeurs et dialogue intergénérationnel*
12. *Quel modèle de jeune dans la construction de la Côte d'Ivoire nouvelle ?*
13. *De la nécessité de création d'un corps de volontaires*
14. *Gouvernance et participation des jeunes au processus de prise de décisions*
15. *Développement et autonomisation des organisations de jeunesse : Quelles stratégies ?*
16. *Les conditions de mise en œuvre du CNJ*
17. *Gouvernance universitaire et participation des étudiants à la prise de décisions*

Les travaux en ateliers ont permis de faire un état des lieux, une analyse situationnelle du sujet et de proposer des recommandations aux pouvoirs publics ; au secteur privé et aux jeunes eux-mêmes. Dans le présent rapport, les travaux des ateliers sont présentés dans les pages suivantes en intégralité.

Atelier 1 : Jeunesse et culture de la paix : implication des medias

MODERATEURS : Monsieur Philippe DINASSIRA, Ex. Rédacteur en Chef de France 24
Monsieur Jean Célestin EDJANGUE, Journaliste à Africa 24

INTRODUCTION

Le terme Média désigne, dans l'acception la plus large, tout moyen de diffusion, permettant la communication, soit de façon unilatérale, soit de façon multilatérale par un échange d'information.

Dans le monde contemporain, les médias sont sans aucun doute le moyen d'expression culturelle et de communication le plus important et certainement l'un des plus puissants. Ils sont un moyen puissant d'orientation du choix des consommateurs et des styles de vie, en particulier chez les jeunes. Ils influencent l'éducation des jeunes. Plus, ils sont accusés à tort ou à raison d'être des instigateurs de violences et de manipulation de la jeunesse, particulièrement lors des dernières crises socio-politiques en Côte d'Ivoire. De ce fait, que peut être l'implication des médias dans l'éducation et la sensibilisation des jeunes à la culture de la paix ?

Les réflexions sur le thème « **jeunesse et culture de la paix : implication des médias** », permettra de faire un état des lieux, à faire une analyse situationnelle, puis à faire des recommandations pour garantir les bases d'une paix durable.

I. ÉTAT DES LIEUX

- ❖ Non-respect du code de la déontologie par certains médias ;
- ❖ Faible accompagnement des initiatives de paix des jeunes par les médias ;
- ❖ Tenue des Etats généraux de la presse en 2012 ;
- ❖ Création du Conseil national de la presse (CNP) ;
- ❖ Forte implication de la jeunesse dans la crise postélectorale ;
- ❖ Multiplicité et pluralité de supports media en Côte d'Ivoire : 20 quotidiens, 40 périodiques, 02 Radio publiques (Radio CI, Fréquence2), 02 chaines de télévision nationale publique (RTI1 et RTI2), 01 chaine de télévision régionale publique (RTI Bouaké), 80 Radios Non commerciales, 08 Radios Rurales, 07 radios confessionnelles, 01 radio de promotion de la paix (ONU CI FM) ;



- ❖ Forte présence des media internationaux : télévisions (france24, Africa24, TF1 TV5 Monde...), radios internationales (Rfi, BBI, la voix de l'Amérique) ;
- ❖ Développement des TIC avec les réseaux sociaux (Facebook, twitter...) ;
- ❖ Baisse des couts d'accès à internet ;
- ❖ Forte sensibilité politique des media (rattachés à des partis ou groupements politiques) ;
- ❖ Instabilité des rédactions et directions générales des media d'Etat après les changements de régime politique ;
- ❖ Les Média (sont) perçus comme des moyens de conquête du pouvoir d'Etat et des instruments pour s'y maintenir ;
- ❖ Sentiment généralisé d'une forte utilisation des media comme instrument de propagande par les partis au pouvoir ;
- ❖ Accès limité de l'opposition aux medias d'Etat ;
- ❖ Multiplication des moyens d'accès et des canaux de communication (réseaux sociaux, web Tv, presse en ligne, etc.) ;
- ❖ Existence d'un réseau national des journalistes pour la paix et la sécurité.

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Manipulation et instrumentalisation de la jeunesse à travers les média pendant les périodes de crises ;
- ❖ Non-respect de l'éthique et de la déontologie par certains journalistes ;
- ❖ Manque de professionnalisme et d'indépendance de certains organes de presse et des journalistes ;
- ❖ Insuffisance de moyens pour le développement de la presse ;
- ❖ Recherche du gain facile par des journalistes ;
- ❖ Inefficacité de l'Observatoire de la Liberté de la Presse, de l'Ethique et de la Déontologie (OLPED) ;
- ❖ Diffusion d'actes de violences, de scènes antisociales et de propos discourtois dans certaines presses ;
- ❖ Engagement politique de certains patrons de presse (membres actifs de partis politiques) ;
- ❖ Absence d'une politique nationale d'éducation aux media et à l'information ;

- ❖ Recherche du gain par tous les moyens pour couvrir les charges de l'entreprise de presse ;
- ❖ Affiliation de certains quotidiens aux différentes formations politiques.

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Créer une plateforme de collaboration entre les associations de jeunesse et les organisations des journalistes ;
- ❖ Créer des clubs « jeunes et medias » dans les établissements scolaires et universitaires ;
- ❖ Mettre à disposition (gratuite ou à couts réduits) des organisations de jeunesse des espaces de communication et de diffusion de bonnes pratiques en matière de promotion de la paix et d'initiatives de développement par les jeunes dans les medias ;
- ❖ Mettre en œuvre les recommandations des Etats généraux de la presse ;
- ❖ Créer un organe de presse dédié aux questions liées à la jeunesse ;
- ❖ Respect des codes d'éthique et de déontologie par les media ;
- ❖ Renforcer les capacités des associations de jeunes sur les medias ;

Atelier 2 : Quelles actions des jeunes pour la consolidation de la paix ?

MODERATEUR : Monsieur Serge Armand YAPO, Analyste en gouvernance au PNUD, coordonnateur de projet, chargé de recherche et animation urbaine au CERAP

INTRODUCTION

Après la crise postélectorale qu'a connue la Côte d'Ivoire, le pays s'est désormais inscrit dans une perspective de reconstruction, de réconciliation et de consolidation de la paix. Cette dynamique intéresse toute les couches sociales. En particulier, la jeunesse sur laquelle repose l'avenir du pays.

En effet, les personnes dont l'âge est compris entre 0 et 35 ans au sein de la population ivoirienne est 79,4%(PND) dont 36,4%(RGPH 98) de jeunes. De ce fait, il est clair qu'aucune politique d'action ne saurait aboutir sans leur implication effective.

Comment donc l'engagement des jeunes dans la consolidation de la paix peut-il se manifester ? En d'autres termes, comment et par quelles actions les jeunes peuvent-ils contribuer à la construction et à la consolidation de la paix en CI?

Ces questionnements visent à établir dans le cadre des travaux de l'atelier portant sur le thème : « **Quelles actions des jeunes pour la consolidation de la paix ?**, à faire l'état des lieux, à proposer une analyse de la situation puis à faire des recommandations pour une cohésion sociale durable.

I. ETAT DES LIEUX

- ❖ Forte implication de la jeunesse dans la crise postélectorale ;
- ❖ Faible participation des jeunes dans les politiques et programmes en faveur de la réconciliation et de la paix ;
- ❖ Insuffisance d'initiatives citoyennes des jeunes en faveur de la paix ;
- ❖ Persistance de murs de la méfiance entre les partis et groupements politiques ;
- ❖ Mise en place de mécanismes et programme de réconciliation et de consolidation de la paix (CDVR, PNCS Programme National de Cohésion Sociale, PNDC programme National de Développement Communautaire) ;



- ❖ Manque de visibilité sur les actions des structures en charge de la réconciliation nationale et la consolidation de la paix;
- ❖ Existence de foyer de tensions entre certaines communautés ;
- ❖ Observation de cas de violation des droits humains ;
- ❖ Sentiment d'une justice à double vitesse de certaines populations et de certaines organisations des Droits de l'Homme ;

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Manipulation et instrumentalisation de la jeunesse par des politiques ;
- ❖ Absence de confiance en la capacité des jeunes à jouer un rôle prépondérant dans le processus de paix et de réconciliation ;
- ❖ Inculture civique et citoyenne constatée souvent chez des jeunes;
- ❖ insuffisance d'éducation des jeunes à la culture de la paix ;
- ❖ Manque de moyens pour soutenir des actions des jeunes en faveur de la paix;
- ❖ Risque sur la paix si la pauvreté et le chômage s'accroissent ;
- ❖ Impunité comme source de reprise de violations des Droits de l'Homme.

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Accélérer le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ;
- ❖ Former 500 pairs médiateurs et jeunes négociateurs ;
- ❖ Renforcer les capacités des organisations de jeunesse sur les notions de civisme, de l'intégrité, et de la promotion de la citoyenneté ;
- ❖ Vulgariser les bonnes pratiques en matière de promotion de la paix à travers des rencontres de retour d'expériences ;
- ❖ Promouvoir la culture associative auprès des jeunes ;
- ❖ Faciliter le retour des réfugiés et des personnes déplacées;
- ❖ Lutter contre l'impunité.

Atelier 3 : Place des jeunes dans les mécanismes de négociations et de gestion des conflits de la CEDEAO et l'UA

INTRODUCTION

Créée en 1975, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'organisation régionale au départ essentiellement vouée à la promotion de l'intégration des économies des quinze Etats membres s'est progressivement transformée, sous la pression des événements politiques, en une organisation également chargée de trouver des solutions aux conflits armés et autres crises politiques qui mettent en péril la paix et la sécurité dans l'espace communautaire.

Héritière de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), l'union africaine (UA) a vu le jour à l'occasion du sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement le 9 juillet 2002 à Durban (Afrique du sud). la nouvelle organisation panafricaine, tirant des leçons du bilan très critiqué de l'OUA (1963-2002), affiche dans son traité constitutif (adopté le 11 juillet 2000) de grandes ambitions en matière de promotion de l'intégration politique et économique du continent parmi les 14 objectifs de l'UA mentionnés dans le traité figurent la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent .

Dans le souci d'atteindre ces différents objectifs ces deux organisations se sont dotées de mécanismes de négociation et de gestion des conflits qui ne cessent de secouer le continent.

Les jeunes à la fois acteurs et victimes de ces conflits ont-ils une place dans ces processus élaborés pour rétablir la paix et ainsi crée les conditions d'un développement sur le continent ? pour tenter de répondre à cette question, l'atelier portant sur le thème : **« Place des jeunes dans les mécanismes de négociations et de gestion des conflits de la CEDEAO et l'UA »** s'est donné pour objectif de faire l'état des lieux, d'analyser la situation actuelle et de faire des recommandations pour une implication plus accrue des jeunes dans les mécanismes de négociations et de gestion des conflits de la CEDEAO et l'UA.

I. ÉTAT DES LIEUX

- ❖ Création d'un conseil de paix et de sécurité par l'UA ;
- ❖ Création d'un conseil de paix et de sécurité par conseil de médiation et de sécurité par la CEDEAO ;
- ❖ Création de la commission de défense et de sécurité, du conseil des sages et du groupe de contrôle du cessez-le-feu de la CEDEAO (ECOMOG) ;
- ❖ Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO (CPCC) : composante promotion des jeunes ;
- ❖ Institution d'un programme de volontariat de la CEDEAO (l'objectif global du programme est de développer un programme de volontariat régional dans lequel les jeunes de la CEDEAO (hommes et femmes) seront unis dans leur conviction que la paix et la réconciliation peuvent être utilisées comme un outil de développement pour consolider la paix dans leurs pays et dans la sous-région) ;
- ❖ Institution d'un programme des jeunes volontaires de l'UA ;
- ❖ Existence de divers accords et protocoles de prévention et de gestion des conflits ;
- ❖ Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité ;
- ❖ Protocole a/sp1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnel
- ❖ Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant ;
- ❖ Charte africaine de la jeunesse (article 11 : de la participation des jeunes et 17 : de la paix et de la sécurité) ;
- ❖ Quasi-absence des jeunes dans les dispositifs de négociation et de médiation de la CEDEAO et de l'UA ;
- ❖ Création des conseils nationaux de la jeunesse dans plusieurs Etats Africains.

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Manque de confiance et marginalisation de la jeunesse ;
- ❖ Manipulation politique des jeunes ;
- ❖ Préjugés traditionnels et stéréotypes sur la jeunesse ;



- ❖ Multiplicité d'organisations de jeunesse et difficultés d'identification d'interlocuteur ;
- ❖ Méconnaissance par les jeunes des techniques et stratégies de négociation et de gestion des conflits ;
- ❖ Méconnaissance par les jeunes des textes, dispositifs et instruments nationaux, sous régionaux et régionaux de préventions et de gestion des conflits.

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Former les jeunes aux techniques de médiation et de négociation de la CEDEAO et de l'UA ;
- ❖ Admettre des délégués jeunes en qualité d'observateurs dans les instances de médiation et de gestion des conflits de la CEDEAO et de l'UA.

Atelier 4 : Projets jeunes : Comment et où trouver le financement ?

MODERATEURS :

- Monsieur Stanislas MEGNAN, Chef de département des opérations et du risque au Fonds National de la Jeunesse (FNJ)
- Monsieur Bob Clark GUETEY, Gestionnaire de programme à TECHNO SERVE

INTRODUCTION

En Côte d'Ivoire, le décret N° 72-745 du 24/11/1972, portant création du Conseil National et de Comités Régionaux de la Jeunesse et de l'Education Populaire définit le jeune comme toute personne physique (homme et femme) dont l'âge est compris entre 16 et 35 ans.

De plus, la jeunesse peut être définie comme la période pendant laquelle l'on possède un fort potentiel c'est-à-dire la vigueur, la vivacité, l'ardeur, la capacité à réfléchir et à réaliser ses rêves. Afin de réaliser leurs rêves et jouer pleinement leur rôle d'agent de développement, les jeunes en Côte d'Ivoire conçoivent et élaborent des projets.

Cependant, ils manquent d'orientation et sont confrontés à de nombreuses difficultés quant au financement de leurs projets.

Plusieurs structures ont été créées par l'Etat de Côte d'Ivoire en vue d'orienter et d'aplanir les difficultés auxquelles les jeunes font face dans la recherche de financement pour la réalisation de leurs projets. Cependant le bilan de ces structures jusqu'à nos jours est plus que mitigé.

Il appert que cet état de fait est d'autant plus inquiétant et maintient le jeune porteur de projet dans un perpétuel questionnement : **comment et où trouver le financement pour la réalisation de son projet ?**

Ces troisièmes assises sont une de plus le lieu de poser le diagnostic sur le thème « **Projets jeunes : Comment et où trouver le financement ?** », l'analyser et faire des recommandations à l'endroit des parties concernées.



I. ETAT DES LIEUX

- ❖ Multiplicité des structures de financement ou d'appui aux projets jeunes ;
- ❖ Existence de plusieurs instruments de financement (les aides, les emprunts, les subventions, le crédit-bail, le crédit fournisseur, les prêts bancaires, les affacturassions, les comptes courant associés etc....) ;
- ❖ Existence de divers types de structures de financement de projets : les banques, les microfinances (coopec, Advans, crédit du nord etc....), les fonds d'investissements (FIRCA, FIDA etc....), les mutuelles de crédit (FIPME, FNJ) et les Business Agnels ;
- ❖ Cout exorbitant des démarches administratives ;
- ❖ Lenteur dans le traitement des projets soumis ;
- ❖ Déficit de communication des structures de financement ;
- ❖ Rigidité des processus de financement par les établissements financiers ;
- ❖ Fort taux de rejet des projets soumis par des jeunes ;
- ❖ Manque d'orientation des jeunes porteurs de projets ;
- ❖ Faible taux de recouvrement des fonds prêtés aux jeunes ;

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Absence de structure publique de formation en technique de montage de projet ; et de recherche de financement ;
- ❖ Non maitrise des techniques de rédaction de business plan par les jeunes ;
- ❖ Prédominance de la culture du fonctionnariat ;
- ❖ Méconnaissance de mécanisme et / ou de l'existence des structures financement ;
- ❖ Inexistence de module d'entrepreneuriat dans le curricula de formation ;
- ❖ Déficit de culture d'entreprise des jeunes ;
- ❖ Faiblesse des actions de communication des structures d'aide au financement auprès des jeunes.

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Assouplir les critères d'accès aux financements du Fonds National de la Jeunesse ; (FNJ) pour obtenir un plus grand nombre de bénéficiaires jeunes ;
- ❖ Supprimer la carte jeune des conditions d'accès aux financements du FNJ ;
- ❖ Rendre transparent et accélérer le processus de traitement des dossiers de projets soumis au FNJ ;
- ❖ Instaurer une parafiscalité sur les produits de téléphonie mobile et de boissons alcoolisées pour le financement des projets jeunes ;
- ❖ Améliorer et faciliter les dispositifs de financement des projets jeunes par les banques privées ;
- ❖ Baisser les frais de constitution des start-ups ;
- ❖ Mobiliser la diaspora dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs locaux (système de parrainage, actionnariat) ;
- ❖ Améliorer et rationaliser la communication des structures de financements de projets jeunes.

Atelier 5 : Employabilité des jeunes : Dispositifs existants

INTRODUCTION

Avec une population majoritairement jeune de plus de 79% (0-35 ans), la Côte d'Ivoire a bien pris conscience de la nécessité de s'attaquer au chômage des jeunes et aux problèmes que rencontrent les jeunes défavorisés. Avec des formations très peu adaptées aux besoins des entreprises, conjuguées à la crise sociopolitique qui a sans aucun doute exacerbé la situation chaotique de la frange de la population âgée de 15 à 34 ans qui représente 43% de la population ivoirienne, il est évident que les possibilités d'accès à l'emploi, donc à la sécurité économique et à un statut social valorisant se sont très fort amenuisé offrant ainsi le terreau à l'émergence de tout dysfonctionnement social (dépression chronique, violence familiale, etc.), au sentiment de désespoir et à la perte de l'estime de soi de nombreux jeunes.

Pour faire donc face au chômage des jeunes, l'Etat développe plusieurs programmes et dispositifs de renforcement des capacités, d'insertion et de réinsertion à l'effet de renforcer l'employabilité des jeunes et de contribuer au développement harmonieux de notre pays.

Pour une meilleure appréhension des dispositifs existants pour l'employabilité, les jeunes croisent leur réflexion sur le thème « **Employabilité des jeunes : Dispositifs existants** ». Il s'agit pour eux de dresser l'état des lieux, d'en faire l'analyse puis de faire des recommandations pour garantir un avenir sûr pour les jeunes

I. ÉTAT DES LIEUX

- ❖ Adoption de la politique nationale de l'emploi ;
- ❖ Manque de coordination entre les structures techniques du Ministère de la jeunesse et celles du Ministère de l'Emploi ;
- ❖ Restructuration de plusieurs structures et projets d'emploi jeunes ;
- ❖ Existence de dispositifs institutionnels d'accompagnement et d'insertion des jeunes : PEJEDEC, AGEPE, programme d'aide à l'emploi (PAE) de l'AGEPE, Programme d'Appui au Traitement Economique (PATEC) du chômage, Projet

Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO), Programme de reconversion de l'AGEPE ;

- ❖ Réforme en cours du système universitaire ;
- ❖ Non prise en compte de l'ensemble des couches jeunes (16-35 ans) dans certains programmes d'insertion, notamment le PEJEDEC limité à 30 ans ;
- ❖ Existence de plateforme web d'informations et de formation (Educarrière, programme YouthSpark de Microsoft,...).

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Manque d'information et de communication autour des programmes ;
- ❖ Inadéquation formation-emploi ;
- ❖ Durée d'exécution trop court de certains programmes d'insertion et/ou de renforcement des capacités des jeunes ;
- ❖ Non actualisation des curricula de formation ;
- ❖ Appui des partenaires au développement dans la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités des jeunes.

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Rattacher le ministère de la jeunesse au ministère de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- ❖ Former de 2500 jeunes en entrepreneuriat
- ❖ Rationaliser les structures d'aide à l'emploi et à l'entrepreneuriat ;
- ❖ Vulgariser la politique nationale de l'emploi auprès des jeunes ;
- ❖ Mettre en place un fond d'aide aux entreprises pour les stages des jeunes ;
- ❖ Renforcer la décentralisation des structures publiques d'aide à l'emploi en milieu rural ;
- ❖ Renforcer les dispositifs de reconversion de l'AGEPE pour l'employabilité des jeunes
- ❖ Rendre pérenne le PEJEDEC ;
- ❖ Porter le nombre de bénéficiaires du PEJEDEC de 27.500 à 50.000 d'ici fin 2015 et ramener l'âge à 35 ans ;
- ❖ Créer un site internet dédié à la jeunesse.

Atelier 6 : L'Etat, le secteur privé et les jeunes : Quelles stratégies de partenariat pour une insertion professionnelle durable?

INTRODUCTION

Les crises économiques, sociales et politiques des dernières décennies ont eu un impact négatif sur le développement des pays Africains. Elles ont, entre autre, affaibli la capacité de ces pays à offrir des opportunités d'emplois décents aux jeunes.

Si l'on s'en réfère au 17^{ème} sommet de l'Union Africaine à Malabo (Guinée Equatoriale) en juillet 2011 sur le thème: **Accélérer l'autonomisation des jeunes pour le développement durable**, on se rend compte de la nécessité de s'inscrire dans les enjeux actuels, pour proposer des réponses précises en matière d'insertion des jeunes. L'enjeu de l'insertion des jeunes est d'actualité dans la sous-région et particulièrement en Côte d'Ivoire après la dernière crise socio-politique.

L'Etat, en dépit des actions entreprises et le secteur privé, son importante contribution, restent confrontés à de nombreuses difficultés limitant leur capacité de création d'emplois et de richesses.

Ainsi, pour une insertion professionnelle durable des jeunes, de nouvelles orientations ont besoin d'être suggérées. Cette insertion demeurant une préoccupation nationale, il est opportun d'identifier les acteurs majeurs liés à cette problématique et d'en définir les stratégies de collaboration. C'est dans ce cadre que s'inscrit le thème de l'atelier « **L'Etat, le secteur privé et les jeunes : Quelles stratégies de partenariat pour une insertion professionnelle durable?** » qui devra permettre aux jeunes de faire l'état des lieux, analyser la situation et faire des recommandations.

I. ÉTAT DES LIEUX

- ❖ Existence de programme de structures de collaboration entre l'Etat et les jeunes. (PEJEDEC, AGEFOP, AGEPE) ;



- ❖ Existence de la cellule de développement du partenariat école-entreprise entre l'Etat et les universités et le secteur privé ;
- ❖ Irrégularité de paiement de la dette intérieure de l'Etat ;
- ❖ Nombre pléthorique et coût élevé des taxes ;
- ❖ Accès difficile au crédit pour les PME ;
- ❖ Existence du racket ;
- ❖ Bonne structuration du secteur privé et du patronat.

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Main d'œuvre peu qualifiée ;
- ❖ Inadéquation entre la formation et les besoins de l'entreprise.
- ❖ Discrimination dans l'accès à l'emploi pour les groupes vulnérables (handicapés) ;
- ❖ Appui de l'Etat à l'organisation du secteur informel ;
- ❖ Appui au développement des PME / PMI ;
- ❖ Assainissement de l'environnement des affaires (Doing business).

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Améliorer le dispositif fiscal d'aide aux entreprises embauchant les jeunes ;
- ❖ Créer un dispositif d'aide au premier emploi jeune par le financement d'une partie du salaire par l'Etat sur une période ;
- ❖ Mettre en place un système de parrainage des jeunes par des seniors expérimentés, en vue de leur accompagnement dans leur premier emploi ;
- ❖ Redynamiser la Cellule de Développement du Partenariat Ecole-Entreprise ;
- ❖ Exonérer les jeunes entrepreneurs des frais de création d'entreprise ;
- ❖ Appliquer les mesures et lois facilitant l'accès à l'emploi des personnes handicapées ;

Atelier 7 : Inadéquation formation-emploi : Quelles solutions durables ?

MODERATEUR : Monsieur Lucien AGBIA, Directeur général de Multiconsult Gestion / PME Magazine

INTRODUCTION

En Côte d'Ivoire, le chômage au sein de la jeunesse a atteint une croissance nettement alarmante. L'on dénombre plus de quatre millions de jeunes diplômés en quête du premier emploi selon des statistiques officielles. Au nombre des facteurs de ce fléau, dont le gouvernement ivoirien fait l'une de ses préoccupations majeures, l'inadéquation « Formation-Emploi».

Le monde du travail se voit ainsi desservi faute de compétence et d'aptitudes idoines aux entreprises pourtant en situation de besoin de ressources humaines.

Le binôme « Formation-Emploi», l'emploi des jeunes, et implicitement l'amenuisement de cercle du chômage sont non seulement un baromètre, mais surtout un facteur déterminant pour nos jeunes Etats, mieux, pour la Côte d'Ivoire qui s'est promis « l'émergence » à l'horizon.

L'objectif de cet atelier portant sur le thème **« inadéquation formation-emploi : Quelles solutions durables ? »** est de faire l'état des lieux ; l'analyse du problème et proposer des recommandations qui pourront servir de boussole aux autorités compétentes pour des solutions adaptées et durables.

I. ÉTAT DES LIEUX

- ❖ Existence d'opportunités d'emploi;
- ❖ Inadaptation des formations aux besoins des entreprises ;
- ❖ Prolifération de filières inadaptées au marché du travail ;



- ❖ Fort taux de chômage (au moins quatre millions de jeunes diplômés).
- ❖ Existence de structures de formation et d'écoles non agréées et ne répondant pas aux normes d'enseignements de qualité

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Insuffisance de collaboration entre les d'entreprises et les structures de formation professionnelle et universitaire;
- ❖ Réalisation de formations essentiellement théoriques dans les universités ;
- ❖ Sous-équipement de la majorité des structures de formation professionnelle et universitaire;
- ❖ Existence d'enseignants sous-qualifiés ;
- ❖ Insuffisance de conseils pour l'orientation des étudiants dans les filières de formation

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Mettre à jour de manière régulière et adapter les programmes de formation et académique aux réalités du marché de l'emploi ;
- ❖ Intégrer des modules sur l'entrepreneuriat dans les curricula de formation ;
- ❖ Renforcer le système de formation professionnelle en privilégiant la formation par alternance ;
- ❖ Réhabiliter et restructurer les centres de formation professionnelle ;
- ❖ Redynamiser les activités des conseillers d'orientation ;
- ❖ Redynamiser le FDFP afin de le rendre plus opérationnel ;
- ❖ Renforcer la sensibilisation dans le cadre de la mise en œuvre effective du système LMD ;

Atelier 8 : Zone rurale et opportunité d'emploi pour les jeunes

MODERATEURS :

- Honorable N'guetta Kamanan, Député et Ingénieur Civil d'Agronomie option Economie et Gestion d'Entreprise
- Dr. Sylvain Konan Kouassi, Directeur Exécutif de l'ONG RIABD

INTRODUCTION

Le manque d'emploi des jeunes de 14-35 ans en Côte d'Ivoire se mesure à plus de 12% selon l'étude menée sur la *situation de l'emploi en 2012* par l'AGEPE. La majeure partie de cette vulnérable frange de la population se trouve concentrée dans les zones urbaines. Les jeunes des zones rurales se trouvant souvent marginalisés à la fois par les décisions relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de développement abandonnent les campagnes pour les villes. Pourtant, les zones rurales recèlent de beaucoup de ressources, et partant de nombreuses opportunités d'emploi. A l'effet de comprendre cette situation, l'atelier portant sur le thème : « **zone rurale et opportunité d'emploi pour les jeunes** » devra examiner les possibilités d'emplois en zone rurale, la situation des jeunes ruraux et les principaux problèmes qu'ils rencontrent et proposer des mesures pour améliorer leur situation.

I. ÉTAT DES LIEUX

- ❖ Disponibilité de terres fertiles et cultivables
- ❖ Main d'œuvre abondante et à bon marché
- ❖ Possibilités de diversification et de modernisation de cultures agricoles



- ❖ Existence de structures publiques d'accompagnement et d'encadrement des projets jeunes (FNJ, ANADER.....)
- ❖ Possibilités de développement de l'artisanat
- ❖ Possibilités de développement du secteur de l'agropastoral
- ❖ Augmentation de la pauvreté en zone rurale
- ❖ Exode rural
- ❖ Méconnaissance des métiers et opportunités d'emploi dans le secteur agricole
- ❖ Difficultés d'accès aux soins de santé,
- ❖ Manque d'infrastructures de communication en zone rurale
- ❖ Violence basée sur le genre (Marginalisation de la femme)
- ❖ Accès difficile des jeunes ruraux aux structures de financements
- ❖ Accès difficile des jeunes à la terre (Droit de propriété)
- ❖ Elaboration du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA)
- ❖ Marginalisation des jeunes ruraux
- ❖ Manque de ressources appropriées,
- ❖ Niveau d'éducation plus faible que dans les régions urbaines
- ❖ Faibles perspectives de carrière

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Refus des jeunes diplômés sans emploi à retourner dans les zones rurales
- ❖ Pénibilité du travail agricole en zone rurale
- ❖ Insuffisance de promotion des opportunités d'emploi dans les secteurs agropastoraux et de l'artisanat
- ❖ Manque de formation
- ❖ Insuffisance de financement des projets agropastoraux
- ❖ Méthodes culturelles archaïques
- ❖ Forte concentration des services de l'Etat en zone urbaine
- ❖ Précarité des conditions de vie en zone rurale
- ❖ Effet des changements climatiques
- ❖ Inexistence des nouvelles technologies de communications et des moyens de communication modernes en zone rurale
- ❖ Destruction des forêts

- ❖ Manque de moyens de transport dans l'acheminement des produits
- ❖ Insuffisance d'infrastructures et de services éducatifs, sociaux, sanitaires et récréatifs dans les zones rurales
- ❖ Difficultés et coûts élevés d'installation (indisponibilité et prix des terres, machines, coûts liés à la modernisation de l'exploitation, dettes, licences de production)

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Faciliter le financement des coopératives agricoles dirigées par des jeunes ;
- ❖ Impliquer les jeunes dans la définition et la mise en œuvre des programmes en faveur des jeunes en milieu rural ;
- ❖ Inciter à la création d'entreprises en milieu rural pour résorber le chômage des jeunes ;
- ❖ Mettre en place un programme de formation pour jeunes dirigeants de petites entreprises en milieu rural ;
- ❖ Vulgariser les résultats des recherches agricoles ;
- ❖ Encourager la gestion durable des ressources halieutiques ;
- ❖ Organiser des campagnes de reboisement ;

Atelier 9 : Lutte contre le « broutage » (arnaque sur le net) : quelles solutions appropriées ?

MODERATEUR : Monsieur Vladimir AMAN, chargé de communication de la Direction de l'information et des Traces technologiques (DITT)

INTRODUCTION

A la faveur du boom informatique des années 2000 en Côte d'Ivoire, l'internet fait son entrée avec une floraison de cyber café pour permettre à toutes les couches sociales d'y avoir accès à moindre coût. Avec la décennie de la crise sociopolitique et l'émergence du phénomène du « coupé-décalé », les jeunes, dans la recherche de gain facile vont s'initiés au système de « broutage » qui est une sorte d'arnaque sur l'internet, devenu aujourd'hui un problème de société.

Dans le souci de contribuer à l'émergence de la Cote d'Ivoire à l'horizon 2020, la jeunesse ivoirienne dresse l'état des lieux du système de « broutage » en Côte d'Ivoire. Elle fait une analyse situationnelle et émet des recommandations dans l'atelier intitulé « **Lutte contre le « broutage » (arnaque sur le net) : quelles solutions appropriées ?** »

I. ÉTAT DES LIEUX

- ❖ Mise en place d'une plateforme de lutte contre la cybercriminalité
- ❖ Propagande de jeux d'argent par la télévision nationale
- ❖ Emission de 692 plaintes en provenance de différents pays en 2012
- ❖ Inscription de la Cote d'ivoire sur la liste noire des adresses IP
- ❖ Absence de cadre juridique sur la cybercriminalité
- ❖ Enregistrement de plus de 3 milliard de FCFA de perte financière en 2012
- ❖ Emission de 212 réquisitions envers plusieurs entreprises (opérateurs de télécommunications, d'établissements financiers et autres services de l'administration) en Côte d'Ivoire

- ❖ Déferrement de 14 personnes dans les maisons d'arrêt pour cause d'arnaque en 2012
- ❖ Création et Mise en ligne de site internet d'informations sur les activités de lutte contre la cybercriminalité (www.cybercrimie.interieur.gouv.ci)
- ❖ Interpellation de 69 suspects cybercriminels par le PLCC en 2012

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Recherche permanente du gain facile
- ❖ Pauvreté grandissante des populations
- ❖ Augmentation du taux de chômage
- ❖ Effet de mode ou Snobisme
- ❖ Prolifération des cybercafés
- ❖ Manque d'éducation
- ❖ Déscolarisation galopante des jeunes
- ❖ Absence de loi sur la répression de la cybercriminalité
- ❖ Prolifération des agences de transferts et de réception d'argent
- ❖ insuffisance d'éducation et de formation des jeunes
- ❖ souplesse dans les formalités de retraits d'argent dans les établissements de transfert d'argent
- ❖ Lenteur dans le traitement des réquisitions

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Promulguer la loi sur la cybercriminalité
- ❖ Encourager les entreprises à collaborer avec la police scientifique en charge de la lutte contre la cybercriminalité
- ❖ Actualiser la base de données des cybercafés
- ❖ Renforcer le système de traçabilité dans les transactions d'envoi et de réception d'argent
- ❖ Sensibiliser les jeunes à la cyber-éthique dans l'utilisation des TIC ;

Atelier 10 : Quelles réponses au problème de la prostitution juvénile?

MODERATEURS :

- Monsieur Eugène KOFFI N'DRI, Directeur de la Protection Sociale (DPS)
- Mademoiselle FIENI, Agent à la Direction de la Protection Sociale
- Mademoiselle Cynthia AMOIKON, Chef de Service à la Direction de la Protection Sociale
- Mademoiselle Tina YAO, Chef de Service à la Direction de la Protection Sociale

INTRODUCTION

La prostitution juvénile désigne en effet, des activités d'exploitation juvénile subies par des jeunes d'âge mineur qui offrent, plus ou moins volontairement ou sous la contrainte, des services de nature sexuelle en échange de faveurs ou d'une rétribution profitant à eux-mêmes ou à des tiers.

Après la crise postélectorale l'indice de la pauvreté s'est dégradé. Selon l'Institut National de la Statistique (INS) cet indice est passé de 10% en 1985 à 49% en 2011. La jeunesse peut vivre plus sévèrement cette situation de précarité par manque d'emploi et/ou de revenu. Elle pourrait donc se trouver en proie à des fléaux comme la délinquance, la drogue et la prostitution.

Pour tenter de résorber le cas spécifique de la prostitution, les jeunes en réfléchissant au cours de ses sur le thème : « **Quelles réponses au problème de la prostitution juvénile?** », entendent dresser l'état des lieux, faire une analyse situationnelle et proposer des recommandations idoines.

I. ETAT DES LIEUX

- ❖ Existence de réseaux organisés : agence de prostitution ;
- ❖ Prostitution de rue (endroits publics tels que les parcs, les centres commerciaux, les bars) ;
- ❖ Augmentation des cas d'abus sexuels ;



- ❖ Accroissement des grossesses à risque ou non désirées ;
- ❖ L'accroissement des jeunes infectés aux IST/MST/VIH-SIDA
- ❖ Accroissement de risque de mortalité juvénile

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Dysfonctionnement de la cellule familiale,
- ❖ Violences familiales,
- ❖ Démission parentale
- ❖ Abandon et le rejet, l'injustice,
- ❖ Perte des valeurs morales traditionnelles,
- ❖ Insuffisance de scolarisation des filles ou la déscolarisation des filles
- ❖ Chômage
- ❖ La pauvreté
- ❖ Goût du gain facile

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Identifier et démanteler les réseaux de prostitution ;
- ❖ Renforcer les capacités des jeunes acteurs engagés dans la lutte contre la prostitution juvénile ;
- ❖ Vulgariser et améliorer l'accès aux services sociaux de base de protection sociale ;
- ❖ Créer une plate-forme d'échange entre organisations de jeunesse intervenants dans le domaine de la lutte contre la prostitution juvénile en vue de juguler ce fléau ;
- ❖ Appuyer les initiatives de création d'emplois et d'activités génératrices de revenu pour les jeunes filles;
- ❖ Appliquer les lois en vigueur en matière de répression de prostitution ;

Atelier 11 : Transmission des valeurs et dialogue intergénérationnel

MODERATEUR : Monsieur Léon Rivière KOBENAN, Coordonnateur de projets à la Commission Nationale pour l'UNESCO

INTRODUCTION

Les sociétés humaines connaissent sans cesse des mutations plus ou moins profondes dans leur existence. Ces transformations peuvent être perçues à différents niveaux notamment technologique, scientifique, politique, social ou économique. Selon qu'ils s'opèrent, ces changements peuvent se trouver bénéfiques ou au contraire néfastes.

Il importe dès lors, de prendre les précautions nécessaires pour préserver et pérenniser ce qui semble essentiel pour une société de valeurs ; ce qui est utile pour un développement durable et harmonieux.

En ce sens, le dialogue intergénérationnel qui se veut un cadre de transmission de valeur, de savoir, de partage d'expériences est à encourager. Surtout, dans une société ivoirienne qui se remet d'une crise aiguë avec son corollaire de maux et où cette relation (dialogue intergénérationnel) semble avoir considérablement connu un accès.

La réflexion sur le sujet : « **transmission des valeurs et dialogue intergénérationnel** » permettra de faire un état des lieux, une analyse situationnelle et de proposer des recommandations.

I. ÉTAT DES LIEUX

- ❖ Accroissement de l'écart de coopération entre les générations ;
- ❖ Préjugés et stéréotypes entre générations ;
- ❖ Crise des valeurs (corruption, la violence, le goût de la facilité, paresse, tricherie, l'indiscipline, l'irrespect etc.)
- ❖ L'incompétence et l'inexpérience constatée à divers niveaux chez les jeunes ;

- ❖ Emergence des phénomènes sociaux nouveaux (broutage, homosexualité, pédophilie etc.) ;
- ❖ Méconnaissance des valeurs traditionnelles (les alliances interethniques, interreligieux etc.) ;
- ❖ Carence culturel chez les jeunes ;
- ❖ Absence de solidarité;
- ❖ Dépravation des mœurs (prostitution, pornographie, tenues vestimentaires exhibitionnistes).

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Mauvaise appropriation des concepts de la modernité ;
- ❖ Démission des parents ;
- ❖ Emergence de l'individualisme dû à l'urbanisation ;
- ❖ Désintérêt des jeunes aux valeurs culturelles et traditionnelles (les alliances interethniques, interreligieux etc.)
- ❖ Encadrement insuffisant au niveau familial et scolaire ;
- ❖ Manque de volonté des jeunes pour l'apprentissage auprès des aînés
- ❖ Inexistence de cadres d'échanges entre les jeunes et les aînés

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Créer des cadres d'échange et de partage d'expérience entre les jeunes et les aînés (rencontres intergénérationnelles);
- ❖ Organiser des rencontres périodiques entre les jeunes et des modèles de réussite sociale ;
- ❖ Organiser des visites des institutions de la république ;
- ❖ Organiser des voyages d'échanges et de découverte du patrimoine culturel et historique de la Côte d'Ivoire.

Atelier 12 : Quel modèle de jeune dans la construction de la Côte d'Ivoire nouvelle ?

MODERATEUR : Dr Bruno Koffi EHUI, Directeur de la Formation Artistique et Culturelle / Ministère de la culture et de la Francophonie

INTRODUCTION

Comme toute autre jeunesse du monde, la jeunesse ivoirienne est considérée comme l'avenir et le fer de lance de la nation. Jadis, respectés et au cœur des instances de décisions, les jeunes ivoirienne ont perdu de leur image. Avec la décennie de crise socio-politique et les difficultés économiques dont ils doivent faire face, les jeunes semblent laissés pour compte en manque de repères. L'effritement des liens parentaux et des nombreux tares de notre société (détournements de deniers publics, corruption, homosexualité, etc.) ne semblent pas faciliter les choses les exposant ainsi à des vices comme l'alcoolisme, le tabagisme, la drogue, le banditisme, et des maladies comme les IST et le SIDA. Le Chef de l'Etat espère avec le peuple ivoirien bâtir une Côte d'Ivoire émergente à l'orée 2020. Ce ne sera possible qu'avec une jeunesse responsable, travailleuse, disciplinée et pacifique.

C'est donc pour répondre à l'exigence de la construction du jeune ivoirien nouveau que l'atelier portant sur le thème « **Quel modèle de jeune dans la construction de la Côte d'Ivoire nouvelle ?** » c'est évertuer de faire l'état des lieux, d'analyser la situation et de faire des recommandations pour une jeunesse nouvelle.

I. ÉTAT DES LIEUX

- ❖ Non implication des jeunes dans les instances de décisions
- ❖ Insuffisance de cadres de solidarité et dialogue intergénérationnel
- ❖ Démission des parents dans l'éducation des enfants
- ❖ Valorisation insuffisante des modèles jeunes
- ❖ Violence verbale et attitudes irrévérentes
- ❖ Dépravation des mœurs



- ❖ Absence de civisme et d'éthique
- ❖ Crise de communication dans les familles
- ❖ Promotion d'artistes vulgaires par les media

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Forte politisation de la société
- ❖ Manque de culture du résultat et d'excellence dans l'administration et dans la société
- ❖ Manque d'éthique dans certaines émissions télévisées
- ❖ Insuffisance de promotion, de valorisation de modèle et de compétence jeune
- ❖ Indisponibilité des parents
- ❖ Recherche du gain facile
- ❖ Effet de mode ou snobisme
- ❖ Corruption et le favoritisme
- ❖ Discrimination et injustice sociale

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Elaborer une charte des valeurs de la jeunesse ivoirienne ;
- ❖ Créer un prix pour récompenser les jeunes dans différents secteurs d'activités

Atelier 13 : De la nécessité de création d'un corps de volontaires

MODERATEURS :

- Monsieur Souleymane SANGARE, Animateur de l'Espace Volontariat/ France Volontaires
- Monsieur Abraham Grass-Sessay, Chargé des programme Unité d'appui au programme VNU/ Côte d'ivoire
- Monsieur Ellul Pascal, Latin America manager SPO Strategic Proactive Operations

INTRODUCTION

Existant sous une forme « informelle », le bénévolat et l'engagement volontariat ont toujours été une réalité dans le vécu des ivoiriens. La Côte d'ivoire, bien qu'épargnée par les grands cataclysmes naturels, n'est pas exempte de risques naturels et sanitaires. En effet, plusieurs phénomènes naturels y ont déjà provoqué des dégâts humains et matériels. Ce sont principalement les inondations et ses phénomènes connexes tels les effondrements et glissements de terrain. On note aussi les accidents et incidents à l'occasion de grands évènements culturels ou sportifs.

Le besoin en ressources humaines disponibles se fait sentir avec acuité dans les situations d'urgences humanitaires et de développement communautaire.

Prenant appui sur le principe selon lequel « c'est pendant le temps que les secours mettent pour arriver –sur les lieux du drame- que peut s'aggraver l'état de la victime et que c'est pendant ce laps de temps qu'il faut agir » et aussi instruit des leçons des différents drames que le pays a subi, il s'avère plus qu'utile de créer un corps national de volontaires avec des jeunes bien organisé et bien formé pour apporter une aide pratique là où elle est le plus urgemment nécessaire.

L'atelier « **De la nécessité de création d'un corps de volontaires** », convié à cette tâche de réflexion a tenu à faire d'abord l'état des lieux et l'analyse des ressources (atouts) à l'effet de faire des recommandations pour la création d'un corps de volontaires pouvant contribuer au développement de la Côte d'Ivoire.



I. ÉTAT DES LIEUX

- ❖ Absence de cadre juridique d'engagement volontaire
- ❖ Présence de volontaires des Nations Unies (VNU) en Côte d'Ivoire
- ❖ Implication du programme VNU dans la promotion du volontariat
- ❖ Tenue d'un atelier d'élaboration du programme national de volontaire et de bénévolat.
- ❖ Etat de léthargie du réseau des associations de volontariat de Côte d'Ivoire (RAVCI)
- ❖ Manque de cohésion entre les associations
- ❖ Manque de visibilité des actions volontaires
- ❖ Existence d'un projet de création d'un Corps National de Volontaires

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Nécessité d'implication de volontaires dans la dynamique de reconstruction et de développement de la Côte d'Ivoire
- ❖ Forte proportion de jeunes en Côte d'Ivoire comme atout la mise en place d'un corps de volontaires
- ❖ Processus en cours d'adoption du programme national de volontariat
- ❖ Faiblesse des actions des volontaires traduit par le manque de coordination de l'ensemble

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Mettre en place un programme national de volontariat et un corps national des volontaires
- ❖ Valoriser le bénévolat par des gestes de reconnaissance symboliques : remise de médailles, certificats, attestations
- ❖ Instituer un programme de service civique national
- ❖ Instituer une « journée du citoyen » pour des actions d'utilité publique
- ❖ Impliquer les jeunes dans la mise en œuvre des programmes de développement communautaire (PNDC, PNCS) ;

Atelier 14 : Gouvernance et participation des jeunes au processus de prise de décisions

INTRODUCTION

Représentant plus de 79% de la Côte d'Ivoire, la jeunesse ivoirienne peut être considérée comme une « fenêtre d'opportunité » à saisir et un véritable levier socio-économique stratégique pour le pays. La jeunesse est une donnée incontournable à prendre en compte dans les initiatives et programmes nationaux de développement. Toutefois, force est de constater qu'aucune initiative concrète n'est prise pour reconnaître cette réalité afin d'adapter les politiques et programmes et les structures de gouvernance pour tirer le meilleur de cette jeunesse, alors même que la Côte d'Ivoire a ratifié la charte Africaine de la jeunesse, reconnaissant la place et le rôle de la jeunesse dans le processus de prise de décisions.

Le Rapport de la Jeunesse des Nations Unies de 2007 relève l'importance de l'insertion sociale et économique des jeunes assurant leur pleine participation citoyenne au développement. De plus, les défis des jeunes face à la globalisation doivent interpeller les gouvernements lors de l'analyse des priorités de développement afin d'offrir et construire avec eux les plans de développement et leur mise en œuvre.

Dans le souci de comprendre la situation sur la gouvernance et permettre aux jeunes d'être associés au processus de prise de décisions, les jeunes croisent leur réflexion sur le thème « **Gouvernance et participation des jeunes au processus de prise de décisions** », à l'effet de faire l'état des lieux, l'analyse situationnelle et proposer des recommandations pour une gouvernance avec les jeunes.

I. ÉTAT DES LIEUX

- ❖ Ratification de la charte africaine de la jeunesse par la Côte d'Ivoire
- ❖ Existence d'un ministère en charge de la promotion de la jeunesse
- ❖ Faible représentativité des jeunes dans les instances de décisions de l'Etat



- ❖ Absence de cadre juridique d'inclusion des jeunes dans les instances de prise de décisions
- ❖ Mauvaise formation de certains jeunes
- ❖ Attitudes sociales négatives et stéréotypes à l'encontre des jeunes
- ❖ Rupture du dialogue et de la solidarité intergénérationnelle
- ❖ Manque d'expériences professionnelles de certains jeunes
- ❖ Manipulation et utilisation des jeunes à des fins politiques
- ❖ Signature d'un Décret portant création du Conseil national de la jeunesse

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Manque d'expériences professionnelles des jeunes
- ❖ Manque de volontés politique pour l'inclusion des jeunes aux instances de décisions
- ❖ Préjugés et stéréotypes sur les jeunes
- ❖ Existence de pesanteurs sociales et traditionnelles ne favorisant pas l'implication des jeunes dans les instances de prise de décisions
- ❖ Difficultés de mise en place du conseil national de la jeunesse
- ❖ Non application des dispositifs de la charte africaine de la jeunesse

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Instaurer un quota de 30% de représentation des jeunes dans les instances de décisions et de gestion des partis politiques ;
- ❖ Mettre en place le Conseil National de la Jeunesse ;
- ❖ Redynamiser le parlement des jeunes ;
- ❖ Impliquer les jeunes et les organisations représentatives de jeunesse dans la préparation des politiques de jeunesse ;
- ❖ Créer une école de formation politique et citoyenne ;
- ❖ Créer une banque des compétences jeunes (Compendium) ;

Atelier 15 : Développement et autonomisation des organisations de jeunesse : Quelles stratégies ?

MODERATEUR : Monsieur N'Golodin COULIBALY, Coordonnateur du Programme d'Appui à l'Autonomisation des Organisations de Jeunesse (PAAOJ)

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire regorge de plusieurs associations et organisations de jeunesse à travers lesquelles les jeunes jouent un rôle pour l'épanouissement de leur pays, mais plusieurs d'entre elles font face d'énormes difficultés tant organisationnel, institutionnel et financier, qui les empêchent de se développer et d'avoir plus d'impact social. Pourtant, l'importance de l'engagement associative des jeunes n'est plus à démontrer. Au-delà de rendre des résultats de paix et de développement, il est créateur de changement positif et durable. Il influence de façon meilleure la vie des jeunes et de leurs communautés. Il s'impose donc comme une exigence de créer le cadre pour le développement et l'autonomisation des organisations de jeunesse pour qu'elles participent pleinement au processus de la paix, de la protection de l'environnement, de la santé, de l'éducation et des droits humains de la société. L'objet donc de l'atelier portant sur le thème : **« Développement et autonomisation des organisations de jeunesse : Quelles stratégies ? »** est d'établir le diagnostic, d'analyser la situation et de dégager des stratégies pour un meilleur fonctionnement et une participation active des organisations de jeunesse au développement du pays.

I. ETAT DES LIEUX

- ❖ Multiplicité des organisations de jeunesse
- ❖ Crise de légitimité et de représentativité au sein de certaines organisations de jeunesse
- ❖ Niveau de formation faible des leaders des organisations de jeunesse
- ❖ Instrumentalisation et politisation de certaines organisations de jeunesse



- ❖ Faible implication des organisations de jeunesse dans l'élaboration des politiques et stratégies de développement en général et celles les concernant.
- ❖ Conflit de génération (transition difficile entre les plus de 35 ans et les plus jeunes)
- ❖ Insuffisance de communication des associations de jeunesse sur leurs activités

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Faiblesse de démocratie et manque de transparence au sein de certaines organisations de jeunesse
- ❖ Manque de formation de certains leaders associatifs
- ❖ Manque de ressources humaines compétentes et spécialisées au sein des associations
- ❖ Non valorisation des compétences des jeunes acquises au sein des associations
- ❖ Difficultés des associations de jeunes à capter des financements ;
- ❖ Manque de synergie et de cohésion entre les organisations ;
- ❖ Mauvaise gouvernance au sein de certaines associations.

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Mettre en place une politique nationale de la jeunesse ;
- ❖ Créer des « Maison de jeunesse » dans toutes les communes ;
- ❖ Créer un Fonds pour le développement de la vie associative ;
- ❖ Vulgariser les procédures d'obtention d'agrément des organisations de jeunesse auprès du ministère de la promotion de la jeunesse ;
- ❖ Respecter les statuts et règlements intérieurs au sein des associations de jeunesse ;
- ❖ Mettre en place un système de validation des acquis de compétences acquises au sein des associations.

Atelier 16 : Les conditions de mise en œuvre du conseil national de la jeunesse de Côte d'Ivoire (CNJCI)

MODERATEUR : Monsieur Lassiné DIOMANDE, Directeur de la Vie Associative et des Activités Socio-éducatives au Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs

INTRODUCTION

La participation active des jeunes aux prises de décisions sur les enjeux de société est l'un des axes principaux de la coopération internationale : les États membres se sont engagés, depuis 1995, à créer les conditions favorables à une pleine et effective participation des jeunes.

La charte africaine de la jeunesse et le pacte européen de la jeunesse ont été élaborés en vue de promouvoir la reconnaissance et la mise en place des plateformes nationales / conseils de jeunes, par l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de politiques nationales de jeunesse cohérentes et intersectorielles prenant en compte l'inclusion effective des jeunes.

Conscient des enjeux de la mise en place d'un tel dispositif qui permet la participation des jeunes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et évaluation des politiques de développement en général et celles sectorielles de jeunesse en particulier, le gouvernement ivoirien, à travers son ministère chargé des questions de jeunes, a entrepris d'installer le CNJ en Côte d'Ivoire.

Malheureusement le processus entamé n'a pu connaître le succès escompté.

Au cours des assises de la jeunesse 2013, les participants ont eu à cœur d'étudier les **conditions de mise en œuvre du conseil national de la jeunesse de Côte d'Ivoire (CNJCI)** à travers un état des lieux et une analyse situationnelle assortis de recommandations.



I. ÉTAT DES LIEUX

- ❖ Existence d'une pluralité d'associations;
- ❖ Manque de coordination des activités et actions des associations de jeunes;
- ❖ Difficultés de choix des représentants des associations de jeunesse de la Côte d'Ivoire aux activités au niveau national et international;
- ❖ Méconnaissance du décret de création du CNJ par les jeunes
- ❖ Suspension du processus d'installation d'un CNJ en Côte d'Ivoire.

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Implication insuffisante des organisations de jeunesse dans le processus d'installation du CNJ (recensement, sensibilisation, élaboration de chronogramme, suivi etc.);
- ❖ Insuffisance de communication sur le processus d'installation du CNJCI;
- ❖ Insuffisance de moyens financiers pour la mise en place du CNJ.
- ❖ Existence d'une erreur portant sur le visa qui évoque la loi N°60-315 du 21 Novembre 1960 au lieu du 21 septembre 1960

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Prendre un nouveau décret en prenant soin de corriger les erreurs dans la formulation du précédent (notamment le préambule décret N°2012 – 989 du 10 Octobre 2012 portant création du CNJCI) ;
- ❖ Mettre en place un comité ad 'hoc chargé de la mise en place du CNJ ;
- ❖ Prendre en compte dans le nouveau décret l'amendement suivant : Désignation du secrétaire permanent du CNJ par les organisations de jeunesse;
- ❖ Impliquer les collectivités locales et le corps préfectoral dans le processus de mise en place du CNJ.



Atelier 17 : Gouvernance universitaire et participation des étudiants à la prise de décisions

MODERATEURS :

- Monsieur SIPRIEN (Uni MET France)
- Monsieur LOUIS Alexandre (Uni MET France)
- Monsieur ANTOINE DIERS (Uni MET France)

INTRODUCTION

Face aux nouveaux défis et aux nouvelles tendances qui caractérisent le secteur universitaire, la gouvernance des universités devient de plus en plus une exigence. Son renforcement est nécessaire afin de permettre à l'enseignement supérieur de s'ancrer dans les réalités économiques et sociales dans Etats et de poursuivre au mieux sa mission de production de connaissances et de diffusion des savoirs.

Dans ce contexte, il importe une réforme engagée sur fondée la coopération, le dialogue, l'échange d'expertise et l'accompagnement en matière de gouvernance universitaire, ce qui implique également la participation des étudiants à la prise de décisions. S'appuyant sur l'expérience Française, les étudiants convié à réfléchir sur le thème « **Gouvernance universitaire et participation des étudiants à la prise de décisions** » ont tenu à faire d'abord l'état des lieux et l'analyse de la situation à l'effet de faire des recommandations pour une meilleure gouvernance et une implication des apprenants dans la prise de décisions.

I. ÉTAT DES LIEUX

- ❖ Accès difficile aux informations publiques et aux actes de l'administration
- ❖ Situation de méfiance et conflictuelle entre les acteurs (Etat, étudiants, enseignants)
- ❖ Prolifération des syndicats des étudiants
- ❖ Trop forte dépendance des universités vis-à-vis de l'Etat



- ❖ Inefficacité ou Absence de cadre permanent de dialogue entre les acteurs
- ❖ Violences sur les campus
- ❖ Absence des étudiants au sein de certains conseils d'universités
- ❖ Absence des étudiants au sein des différentes commissions du CROU

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

- ❖ Marginalisation des étudiants et organisations d'étudiants
- ❖ Non-respect des principes démocratiques et manque de civisme des organisations d'étudiants
- ❖ Manque de civilité et de respect de certains enseignants vis-à-vis des étudiants et inversement
- ❖ Manipulation politique de certains étudiants
- ❖ Non application des décisions et des mesures de reformes
- ❖ Méconnaissance de l'organigramme et des mécanismes de prise de décisions dans les universités
- ❖ Insuffisance de participation des étudiants dans les conseils d'administration des universités et autres structures d'enseignements supérieurs ;
- ❖ Insuffisance de dialogue entre l'administration et les étudiants
- ❖ Manque d'informations sur le financement officiel des organisations estudiantines
- ❖ Prise de décision unilatérale par l'administration ;
- ❖ Manque de transparence dans le choix des étudiants participant aux différents conseils d'universités et du CROU

III. RECOMMANDATIONS

- ❖ Instituer une élection étudiante pour le choix des représentants des étudiants ;
- ❖ Renforcer la représentation des étudiants au sein des conseils d'UFR, du CROU et des universités ;



- ❖ Subventionner les organisations d'étudiants sur la base de leur représentativité ;
- ❖ Créer un Bureau des Etudiants (fédérant tous les représentants des associations, délégués, etc.) ;
- ❖ Instituer la « Journée de l'étudiant » pour promouvoir l'éveil à la citoyenneté et l'engagement civique des étudiants ;

III- Sessions spéciales

Trois sessions spéciales d'échange ont été organisées en marge des conférences et travaux en atelier au cours de cette troisième édition des Assises :

1. Session spéciale sur le Leadership féminin et la transformation sociale

Elle a été animée par :

- **Madame Mariam TOURE**, Député à l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire,
- **Professeur Abiba TIDOU SANOGO**, Présidente de l'Association des Femmes Chercheurs de Côte d'Ivoire (AFEMC-CI) et Vice-Présidente de la Coalition des Femmes Leaders (CFELCI)
- et **Madame Marguerite YOLI BI KONE**, Directrice des Etudes, de l'Education civique et de la documentation à la Commission Electorale Indépendante (CEI)

L'objectif de cette rencontre était de créer un cadre pour des « aînées » afin de partager leurs expériences en matière de leadership féminin et de renforcer les aptitudes des jeunes filles à transformer positivement leur milieu.

Les trois femmes leaders présentes à cette session ont défini le leadership comme la capacité pour un individu à pouvoir réaliser et poser des actions en mobilisant des personnes qui l'accompagnent dans sa vision. Elles ont ajouté que le leadership féminin vise à lever les barrières à la jouissance des droits de la femme. Selon elles, malgré les actions en faveur de la promotion des droits des femmes, de nombreux obstacles subsistent. Il s'agit, entres autres:

- Des pesanteurs sociologiques qui renferment et renforcent la femme dans sa position de dominée ;
- Du Faible taux d'alphabétisation des femmes
- De la sous-scolarisation des filles au primaire
- De la faible prise en compte des rôles, besoins et responsabilités des femmes dans les politiques de développement économique et social ;
- De la sous-représentation des femmes au niveau de l'appareil de l'Etat, du parlement et des autres organes exécutifs
- De l'intégrisme religieux qui confisque toute liberté aux femmes ;

- Du manque d'autonomie financière des femmes
- De la faible représentativité des femmes dans les instances de décisions
- Des violences faites aux femmes
- Du désintérêt des femmes aux actions menées en leur faveur

Au regard de ces nombreux défis, les femmes leaders ont encouragé la jeunesse féminine à ne pas baisser les bras, mais à travailler avec abnégation et à cultiver l'excellence dans tous ses actes. Pour terminer, elles ont exhorté les jeunes filles à développer les valeurs de sociabilité, d'intégrité morale, de confiance en soi et de proactivité ainsi que la culture de la modestie et la capacité de création d'un climat de confiance. Selon elles, c'est possédant ces valeurs qu'elles seront reconnues comme telles et pourront jouer pleinement leur rôle de femme leader pour transformer positivement leur communauté.

2. Session spéciale d'échange entre les jeunes et la diaspora ivoirienne

La rencontre d'échange entre les jeunes et la diaspora ivoirienne a été animé par :

- **Monsieur Issiaka KONATE**, Directeur général des Ivoiriens de l'Extérieur au Ministère de l'intégration africaine et des ivoiriens de l'extérieur,
- **Mademoiselle Assita DIABATE**, Cadre à BNP Paribas (France),
- **Madame Céline MANSUY**, Chef du service communication au CEPICI,
- **Monsieur Aimé DIAKA**, Avocat au barreau de Toulouse,
- **Monsieur Sindou CISSE**, Agent à l'Ambassade de Côte d'Ivoire en France
- **Monsieur Dosso**, Agent à l'Ambassade de Côte d'Ivoire en France

Cette rencontre avait pour objet de mettre en place un cadre de coopération et d'échange entre les deux jeunesse (locale et diaspora) et de renforcer les liens de solidarité entre elles.

Ouvrant la série des interventions, Monsieur Issiaka KONATE, DGIE, a commencé par présenter les grands axes des tâches qui l'incombent dans sa nouvelle mission visant à définir une véritable politique en faveur des ivoiriens de la diaspora. Il prévoit notamment, comme actions de sa structure, d'identifier les compétences ivoiriennes de la diaspora, d'œuvrer pour le retour des ivoiriens en Côte d'Ivoire tout en facilitant leur insertion sociale et économique.

Madame MANSUY du CEPICI a, quant à elle, insisté sur les démarches entreprises par le CEPICI afin d'œuvrer pour la contribution de la diaspora au développement économique de la Côte d'Ivoire.

La contribution de la diaspora pourrait déboucher sur la création d'emplois en Côte d'Ivoire et donc être profitable à l'ensemble des ivoiriens. Le projet de création d'un fonds d'investissement des ivoiriens de la diaspora, piloté actuellement par le CEPICI, devrait permettre le financement des activités conduites par les jeunes ivoiriens en Côte d'Ivoire.

Les autres intervenants ont, quant à eux, apporté leur témoignage sur leurs parcours à l'étranger et insisté sur les difficultés rencontrées. Le retour au pays s'avère finalement, pour la majorité des ivoiriens de la diaspora, un souhait ardent.



Après ces différentes interventions des ivoiriens de la diaspora, un dialogue ouvert et franc a été engagé entre les 2 jeunesses et les recommandations suivantes ont été faites :

- Création d'une plateforme d'échange entre les 2 jeunesses et tenue régulière de rencontres
- Création d'une association regroupant les 2 jeunesses afin de faciliter le partage d'expériences.
- Création d'une bibliothèque pour jeunes et étudiants en Côte d'Ivoire avec l'appui des ivoiriens de la diaspora

3. Session spéciale d'échange avec la jeunesse française

Elle a été animé par :

- **FEILCHES Cyprien**, Juriste en Droit privé, Université Toulouse 1,
- **OSINSKI Louis Alexandre**, Master Recherche Histoire,
- **DIERS Antoine Louis Jean Joseph**, Master 2 Droit Public, Université de Lille,

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la coopération historique entre la France et la Côte d'Ivoire. Elle visait à prolonger cette coopération et à créer un cadre d'échanges et d'action entre les jeunes ivoirienne et française.

Les échanges se sont déroulés autour des points suivants :

- Coopération Universitaire (Entre enseignants et entre étudiants)
- Coopération économique impliquant les entrepreneurs ;
- Coopération avec les collectivités locales
- Développement de projets humanitaires entre ivoiriens et français

Ainsi, il a été proposé :

- La création d'un cadre de formelle prenant la forme d'une association de coopération entre les jeunes de la ville de Nice et du district d'Abidjan (au regard du récent traité de partenariat entre la ville de Nice et le district d'Abidjan)
- La création d'une bibliothèque privée en faveur des étudiants de l'université FHB
- Un partenariat entre le lycée des Arènes de Toulouse et un lycée de la commune d'Abidjan

Les échanges ont aussi porté sur divers sujets de la vie associative, des opportunités de stages, de bourses d'étude, de coopération culturelle et de concours interuniversitaires.



Les jeunes ivoiriens et français ont souhaité que ces échanges aboutissent effectivement à la création d'une association pouvant aider à matérialiser les idées proposées.

CHAPITRE II : CARREFOUR DE L'EMPLOI



Organisé sous la forme d'un salon d'environ 100 exposants, le carrefour de l'emploi, plate-forme d'échanges et de rencontres entre les jeunes, les entreprises, les structures de financement, les grandes écoles, et les cabinets de recrutement, a enregistré plusieurs activités, dont, des conférences, des panels, des rencontres d'échanges entre des personnalités et des jeunes (rencontres intergénérationnelles), une formation en entrepreneuriat, une exposition de stands avec la participation de toutes les structures de l'Etat en charge de l'Emploi, les grandes écoles et plusieurs entreprises privées.

1. Conférences

Les conférences ont été l'occasion pour des Experts de différents secteurs d'activités de partager leurs expériences et d'échanger avec les jeunes sur des thématiques liées aux opportunités d'emploi et au renforcement de l'employabilité des jeunes.

Elles ont porté sur les thèmes suivants :

- **Politique nationale de l'emploi : quelles opportunités pour la jeunesse ;**
Monsieur DANHO Ange Pierre, Directeur Général de l'Emploi
- **Quelles stratégies de recherches d'emploi efficace?**
Monsieur Diarra, Directeur de l'agence AGEPE de Treichville
- **Comment faire un CV gagnant et réussir son entretien d'embauche ?**
Monsieur Raoul ABY, Maire de la Commune de Marcory
- **Le portail de l'employabilité : Quelle opportunité pour la jeunesse ?**
Monsieur Magnus Johnson, Coordonnateur des programmes citoyenneté pour Microsoft Afrique de l'ouest et du Centre et Monsieur Herman NICOUE de l'ONUDI
- **Comment monter un projet d'entreprise ?**
Monsieur Moussa COMARA, chef du Département de l'Appui aux entreprises à la Chambre de commerce et d'industrie et Monsieur SOUANGA
- **Développement de la Côte d'ivoire : osons le changement de mentalité**
Monsieur Ferdinand BLEKA, Président de AFRIJAPAN – AFRICASIA International

- **Jeunesse Africaine et immigration clandestine,**
Monsieur Aliou SOW, Vice-Président de l'Union panafricaine de la Jeunesse,
- **La vie associative dans la carrière professionnelle,**
Monsieur Benjamin OLAGBOYE, Expert consultant USAID
- **Formalité de création d'entreprise,**
Madame Danielle ADOU, Coordonnateur du Guichet Unique des formalités du CEPICI
- **Leadership et Entreprenariat,**
Madame Raphaëlle BLEY, Représentante de African Leadership Academy
- **Quelles opportunités d'emploi pour les jeunes dans le domaine du tourisme ?**
Monsieur Jacques SOMET, Directeur Général de CI Tourisme
- **Comment gérer son budget ?**
Monsieur Félix Yao KONAN, Coordonnateur du programme Education Financière.

2. Les panels

Cadres d'échanges entre les jeunes et plusieurs experts, deux (02) panels ont eu également lieu lors du carrefour de l'emploi :

Premier panel : Regards croisés sur les politiques d'emploi jeunes :

- **Monsieur Bernard SALOME**, Conseiller chargé de l'emploi à la Présidence de la République,
- **Monsieur Lacina KONE**, Conseiller chargé des TIC à la présidence de la République
- **Monsieur GNAMBA**, Conseiller technique du Président de la Chambre Nationale de d'Agriculture,
- **Madame Alexandra ROTARU**, experte en Intelligence économique,
- **Dr Gustave ABOUA**, Directeur Général du Développement Durable

Deuxième panel : Comment rechercher et obtenir un financement pour son entreprise:

- **Monsieur Kouamé AZAN**, Coordonnateur financier au Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle
- **Monsieur Khalil KONATE**, Ex. Directeur Général de l'INIE



3. Les rencontres intergénérationnelles

A côté de ces conférences se sont déroulées des rencontres intergénérationnelles entre les jeunes et certaines personnalités, notamment:

- **Monsieur Maurice Kouakou BANDAMAN**, Ministre de la Culture et de la Francophonie
- **Monsieur Jean Louis BILLON**, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la promotion des PME-PMI
- **Monsieur Ibrahim Baongo CISSE**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- **Madame Ndrin Emah**, Directrice des Ressources Humaines de la CIE

Les rencontres intergénérationnelles, plateforme d'échange entre les aînés et les jeunes pour favoriser le décloisonnement social et le dialogue, ont été l'occasion pour ces autorités pour parler de leur parcours professionnels et de partager leurs expériences avec les jeunes et les encourager à s'approprier les valeurs d'unité, de discipline et de persévérance dans l'effort.

Sans protocole, les personnalités ont prodigué de sages conseils aux jeunes en les exhortant à s'approprier les valeurs de la devise nationale de notre pays, à savoir « UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL », et à la recherche de l'excellence dans toutes leurs entreprises.

4. Les expositions

L'exposition des stands a enregistré 100 exposants (Entreprises, Grandes Ecoles, Cabinets de recrutement, Institutions publiques d'aide à l'emploi, banques et structures de microcrédit) et 13 233 visiteurs sur trois (3) jours. Cette exposition avait pour objectif de susciter la rencontre entre offreurs et demandeurs d'emplois en vue de permettre, entre autre, d'informer les entreprises sur les compétences disponibles et faciliter l'insertion des jeunes diplômés. Plus spécifiquement, l'exposition visait :

- Permettre aux employeurs de faire connaître leurs offres d'emploi;



- Favoriser le contact direct entre les employeurs et les chercheurs d'emploi et ainsi créer des réseaux de contacts;
- Donner la chance aux chercheurs d'emploi de faire connaître leurs offres de compétences;

5. Formation « *Build Your Business* » par MICROSOFT

Les 3èmes Assises de la jeunesse ont été aussi l'occasion de former la jeunesse ivoirienne à l'entrepreneuriat. Le leader mondial des logiciels, Microsoft, partenaire des troisièmes Assises de la jeunesse, via son Curriculum « *Build Your Business* », a initié des ateliers de formation en entrepreneuriat à l'intention de 500 jeunes sélectionnés à travers un appel à candidature. « *Build Your Business* », cours de formation visant à la création d'entreprises est composé de 14 modules essentiels qui permettent de partir d'une simple idée d'entreprise à la concrétisation de celle – ci en passant par la réalisation du Business Plan.

Durant 4 jours, les jeunes ont donc été formés en 14 modules :

1. Maîtriser mon destin – comment puis-je créer mon propre futur emploi ?
2. Créer mon entreprises – quel est mon projet ?
3. Explorer le marché – comment puis-je documenter un besoin actuel non satisfait ?
4. Déterminer les risques financiers et les objectifs – mon projet est-il financièrement viable ?
5. Développer quelque chose à vendre – comment puis-je développer un produit ou un service utile ?
6. Étudier le marché – comment puis-je savoir s'il y a un marché ?
7. Comment vendre – comment puis-je améliorer mes compétences en vente ?
8. Atteindre les clients potentiels – comment puis-je atteindre mon marché ?
9. Gérer mon entreprise – comment puis-je m'organiser et de qui ai-je besoin pour aider à la réussite initiale et à long terme ?
10. Gérer mes finances – comment puis-je savoir si j'ai un profit ?
11. Obtenir et développer mon espace de travail – comment puis-je efficacement embaucher, développer et gérer des employés ?



12. Financer mon entreprise – om et comment puis-je obtenir le financement de départ ?
13. Planification de l'inattendu – comment puis-je planifier pour l'avenir et m'assurer que mon entreprise gagne de l'argent ?
14. Développer mon entreprise – comment pourrais-je développer mon entreprise ?

CHAPITRE III : JOURNEES DE PRIERE



A l'occasion des 3èmes Assises de la Jeunesse, en plus des journées de réflexion, du carrefour de l'emploi et du concert gratuit, une Journée de prière, pour la commémoration de la disparition des victimes des conflits en Côte d'Ivoire, en Afrique et dans le monde, a été organisée le 01 Novembre 2013.

Au programme de cette journée de prière, une messe a été dite à l'Eglise Notre Dame de la Tendresse de la Riviera Golf à l'occasion de la TOUSSAINT. De même, une lecture intégrale du Saint Coran suivie de la grande prière du vendredi et des bénédictions à l'intention des victimes a eu lieu à la Grande Mosquée de la riviera Golf.

6. LA MESSE

La messe a été présidée par le Révérend Père Louis Fernand SETCHI, et concélébrée par le Révérend Père Casimir KOUOA, tous deux vicaires à la Paroisse Notre Dame de la Tendresse. A la lumière de textes liturgiques, le père Fernand SETCHI a exhorté les jeunes à l'effort dans la formation, au travail bien fait et à la recherche de la paix et de la cohésion sociale.

Le Père Curé Norbert ABEKAN est intervenu à la fin de cette célébration eucharistique pour remercier le comité d'organisation pour le choix porté sur la paroisse Notre Dame de la Tendresse. Il a, par ailleurs, encouragé la jeunesse à s'engager sur la voie du changement et de la prise de conscience du rôle prépondérant qu'elle doit jouer dans la société.

A la suite du père curé, Monsieur Pierre KOFFI N'DA, président de la commission journées de prière des Assises est intervenu au nom de Monsieur Mamadou TOURE, président du comité d'organisation des Assises de la Jeunesse, pour remercier la communauté paroissiale pour l'accueil et pour ses prières.



7. LA PRIERE A LA MOSQUEE

La prière a débuté par une lecture intégrale du saint coran dirigée par l'Imam Mamadou TRAORE et ses adjoints sur l'esplanade de la mosquée de la Riviera Golf.

A la suite de cette lecture, conformément à la tradition musulmane, un bélier a été immolé suivi du sermon de l'imam principal qui a exhorté la jeunesse à tourner le dos à la violence et à la facilité pour prendre sa place dans le développement de la Côte d'Ivoire.

Après la prière du vendredi, le 2^{ème} vice imam a lu la bénédiction de la lecture intégrale du saint coran, marquant ainsi la fin de la cérémonie de prière.

CHAPITRE IV : CONCERT POUR L'ÉVEIL DES CONSCIENCES DES JEUNES

Après quatre jours de travail, les 3èmes Assises de la jeunesse ivoirienne ont pris fin par un concert qui a eu lieu le vendredi 1^{er} novembre 2013 au Palais de la Culture de Treichville. Sur un même podium étaient réunis les artistes les plus en vogue qui ont saisi cette tribune pour passer des messages à la jeunesse ivoirienne. Des artistes tels que Espoir 2000, Nash, Billy Billy, les Patrons, le Magnific, Claire Bahi, Révolution, Ricoh et Magic System ont tous demandé aux jeunes de Côte d'Ivoire de se détourner de la facilité et de mettre le travail au centre de toutes leurs préoccupations.

Billy Billy et Nash ont été les premiers à demander à leurs amis jeunes de cesser de pleurer sur leur sort. Prenant l'exemple sur lui-même, Billy Billy a démontré qu'on peut partir du néant pour devenir un label. Il a été suivi par le groupe Espoir 2000 et Les Patrons qui ont demandé aux jeunes ivoiriens de tirer les leçons de la crise que vient de traverser la Côte d'Ivoire en évitant de se laisser instrumentaliser par les politiques. L'humoriste « le Magnific » et Claire Bahi en ont fait autant en exhortant les jeunes au travail et à l'union. « ... seul le travail paie », a rappelé Claire Bahi aux jeunes.

Le groupe « Magic System » qui a eu le soutien de Smarty, lauréat du Prix découverte Rfi 2013, a aussi donné les secrets de sa réussite aux jeunes. « Il y a 15 ans de cela, si quelqu'un disait qu'on allait être ce que nous sommes aujourd'hui, on allait lui demander d'aller revoir son marabout. Mais grâce à notre travail, nous faisons aujourd'hui le tour du monde. Nous avons aujourd'hui, à notre actif, 17 disques d'or et 3 disques de platine. Nous sommes fiers de nous battre pour la Côte d'Ivoire et nous sommes fiers d'être des modèles. Chacun peut être une référence dans son domaine respectif. Qu'on soit plombier, chauffeur de taxi, mécanicien, menuisier, maçon ou autre, on peut devenir une référence et un modèle de réussite. Mais seul le travail peut nous emmener à atteindre cet objectif », a conseillé A'Salfo. Le président du comité d'organisation des 3èmes Assises, Mamadou TOURE, et les chefs des délégations étrangères, notamment Monsieur Abdou MBOW, vice-président de l'Assemblée nationale du Sénégal, ont également prodigué des conseils à la jeunesse ivoirienne.



CHAPITRE V : LES MOTIONS



MOTION SUR LA CONTRIBUTION DES JEUNES A LA PAIX

Considérant que la paix n'est pas un vain mot mais un comportement

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde,

Reconnaissant la nécessité d'une étroite collaboration entre les organes de décision et la population en général et les jeunes en particulier au sein des Mécanismes nationaux pour la consolidation de la paix

Conscient de ce que les jeunes représentent une frange importante de la population ivoirienne et constituent un réel potentiel pour le développement économique et social pour la Côte d'Ivoire

Conscient de ce que notre participation active au processus de réconciliation nationale affectera l'avenir de nos communautés,

Conscient du fait que les jeunes doivent participer directement à l'édification et à la consolidation de la paix en Côte-D'ivoire.

Ayant à l'esprit qu'aucun facteur interne n'a autant contribué au déclin socio-économique sur le continent et à la souffrance des populations civiles que le fléau des conflits dont les jeunes en sont les principaux acteurs et victimes,

Nous jeunes de Côte d'Ivoire, unis malgré nos différences et notre appartenance ethnique, politique et religieuse

Réaffirmons et soutenons les actions du Gouvernement et des structures institutionnelles visant à apaiser le climat social.

Remercions les organisateurs de la troisième édition des Assises de la Jeunesse de Côte-D'ivoire, de la tribune qui nous est offerte pour véhiculer notre engagement à la paix à travers des actions fortes et des recommandations pertinentes à l'endroit des gouvernants.

Remercions tous les participants des 3^e assises de la jeunesse 2013 de Côte d'Ivoire

Nous nous engageons à :

- Travailler de concert avec le Gouvernement et les institutions en charge de la Réconciliation Nationale ;
- Promouvoir les idéaux de paix et de tolérance, préalable d'une société plus inclusive, principalement dans les zones de conflits;



- Parcourir hameaux, villes et villages pour rapprocher les populations et consolider la paix ;
- Rassembler les Associations de jeunesse et les jeunesses de parties politiques autour d'un idéal de paix à travers une plate-forme d'échanges permanents ;
- Rejeter la violence en cultivant les droits civiques ;
- Désarmer les cœurs et accepter les autres malgré leurs différences à travers une caravane intitulée « la caravane des jeunes pour la paix » ;
- Préparer la conscience des ivoiriens aux futurs élections en inculquant des valeurs démocratiques et républicaines aux jeunes ;

Fait à Abidjan, le 31 Octobre 2013

Les troisièmes Assises de la Jeunesse Ivoirienne

MOTION SUR JEUNESSE ET CRISE DES VALEURS

Vu que la jeunesse ivoirienne représente 80 % de la couche sociale ;

Vu que la jeunesse a été longtemps manipulée par les politiques et qu'elle a été actrice et victime de la crise postélectorale ;

Vu que la violence est de plus en plus perpétrée par les jeunes, ce qui justifie indubitablement les crises et la guerre ;

Vu que l'amour doit être le ciment de la cohésion sociale au sein des peuples, et la seule condition pour une paix durable ;

Vu que les valeurs morales, civiques cardinales sont importantes à la conscientisation, et doivent guider à l'épanouissement des membres d'une société ;

Considérant qu'aucune société ne peut prétendre se développer avec une déperdition de ses valeurs ;

Les réflexions des troisièmes assises amènent, la jeunesse ivoirienne à s'accorder sur les points suivants :

- 1- respecter les institutions étatiques et les lois qui les régissent
- 2- participer à la promotion de la démocratie véritable
- 3- à changer de mentalité
- 4- s'approprier la devise du pays : union-discipline-travail
- 5- Bannir toute attitude ou comportement susceptible d'inciter à la haine et à la division
- 6- Respecter scrupuleusement tout être humain
- 7- cultiver l'amour, l'entraide et promouvoir le vivre ensemble comme facteurs de cohésion sociale et de paix.

Fait à Abidjan, le 31 Octobre 2013

Les troisièmes Assises de la Jeunesse Ivoirienne



MOTION SUR L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES

Considérant que les concepts de volontariat et de bénévolat sont importants dans le développement humain et social,

Conscients de ce que notre participation à la politique de volontariat et de bénévolat est un élément important pour le développement social et économique du pays,

- **Nous jeunes, nous nous engageons à :**
- Nous inscrire au programme de volontariat mis en place par le gouvernement ivoirien.
- Nous approprier la culture du volontariat
- Nous imprégner des réalités des communautés et à élaborer des projets visant à répondre aux besoins de celles-ci
- Sensibiliser la population dans la réalisation des activités locales.
- Servir de relai dans la promotion de la culture du volontariat auprès de toutes les franges de la population

Fait à Abidjan, le 31 Octobre 2013

Les troisièmes Assises de la Jeunesse Ivoirienne

MOTION SUR LE COMITE D'ORGANISATION

Vu l'engouement de la jeunesse pour ces troisièmes assises,

VU la qualité des échanges

La Jeunesse de Côte d'Ivoire

Félicite le comité d'organisation et son Président TOURE Mamadou pour son leadership et souhaite que cette initiative soit institutionnalisée.

Fait à Abidjan, le 31 Octobre 2013

Les troisièmes Assises de la Jeunesse Ivoirienne



Conclusion

Au total, la troisième édition des Assises de la Jeunesse s'est tenue dans de bonnes conditions malgré quelques imperfections qui seront corrigées pour les prochaines éditions.

En définitive, au bout de cinq jours, les jeunes ont fortement exprimé leur volonté de se voir associer aux processus de prise de décisions dans les programmes qui les concernent. Ils ont également recommandé une transparence dans la gestion des affaires publiques les concernant.

Par ailleurs, les Assises leur ont offert l'opportunité de débattre de questions essentielles et, surtout, d'enrichir leurs connaissances et de formuler des recommandations.

Les participants ont exprimé leur sincère gratitude aux initiateurs des présentes Assises, au gouvernement de Côte d'Ivoire, à travers le Ministère de la promotion de la Jeunesse, ainsi qu'aux partenaires privés et aux institutions internationales pour leur généreuse contribution à la tenue de ces Assises. Ils ont souhaité l'institutionnalisation et la tenue annuelle des Assises de la Jeunesse.

Aussi, ont-ils souhaité la mise en place d'un comité de suivi pour la mise en œuvre effective des recommandations.

Le comité d'organisation a exprimé ses sincères remerciements au Président de la République pour son soutien à cette édition.



Partie 2 : ANNEXES
DISCOURS ET INTERVENTIONS DES OFFICIELS

A. CEREMONIE D'OUVERTURE

**❖ Discours du Ministre de la promotion de la jeunesse, des sports et des loisirs,
Monsieur Alain Michel Lobognon**

Je voudrais, avant tout propos, saluer la présence des jeunes à la troisième édition des Assises de la Jeunesse. C'est donc avec un réel plaisir que je me retrouve-là ce matin pour échanger, communier avec la sève vivifiante de la Côte d'Ivoire : les jeunes. Votre mobilisation autour des assises est la marque de votre attachement à la promotion de la jeunesse.

Je puis vous assurer que tout ce qui touche à la promotion des jeunes de notre pays mérite l'attention particulière du Gouvernement ivoirien.

C'est le lieu de féliciter le Président du Comité d'organisation et toute son équipe pour l'organisation de ce rassemblement. Toute initiative, d'où qu'elle vienne, tant qu'elle vise à apporter un appui quelconque à la jeunesse ivoirienne trouvera toujours auprès de mon Département un écho favorable.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis jeunes,

La troisième édition des Assises de la Jeunesse se tient sous le thème « Une jeunesse- des emplois-un avenir de paix ».

Plus qu'un thème, c'est tout un programme sur lequel il y a lieu de mener des réflexions profondes afin d'en tirer des enseignements et des stratégies constructifs pour la promotion de la jeunesse ivoirienne.

Ce thème d'actualité dégage trois pistes de réflexion, à savoir :

- Une jeunesse. C'est un appel aux jeunes, à l'union et à l'unité pour prendre une part active au développement de la Côte d'Ivoire ;
- Des emplois. C'est l'aspiration profonde des jeunes pour leur insertion socio-économique;
- Un avenir de paix. C'est une invite à une réconciliation et une cohésion sociale réussies et durables.

Ces thématiques sont les priorités de Son Excellence, Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République qui a élevé la jeunesse au rang de priorité de son programme de Gouvernement. Fort de cela, plusieurs chantiers sont ouverts offrant ainsi aux jeunes



des opportunités d'épanouissement et d'insertion socio-économique. A terme, il rêve d'une jeunesse accomplie, responsable et engagée au triple plan social, professionnel et civique.

Dans cette vision, des efforts ont été faits notamment la mise en place du fonds national de la jeunesse qui a pour vocation première d'amener les jeunes à l'auto emploi par un financement à 100% de leur projet d'entreprise, avec en prime une politique d'encadrement permanent basé sur un suivi et une évaluation visant à garantir le succès de l'entreprise créée et pilotée par des jeunes. A ce jour, le FNJ malgré le financement d'une cinquantaine de projets en incubation, attend toujours des projets à financer.

Au niveau du ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle, plusieurs programmes sont en exécution pour renforcer l'employabilité de nos jeunes en majorité diplômés mais hélas sans grande qualification professionnelle. A terme, ce sont des milliers d'emplois qui seront créés. Notre pays peut être fier d'affirmer que les engagements du Président de la République de créer à l'horizon 2015 un millions d'emplois seront tenus. Il suffit pour se convaincre d'apprécier les différents chantiers ouverts sur l'ensemble du territoire national et dont très bientôt l'impact sur la vie des ivoiriens, notamment sur la jeunesse, va se matérialiser par le lancement très prochainement de l'initiative impact jeune avec le groupe Microsoft.

Il s'agira de disposer d'offres d'emplois en temps réel, de permettre aux jeunes d'accéder aux informations utiles sur l'emploi et enfin d'améliorer les données statistiques qui jusque-là manque au tableau de la relance économique et de la reconstruction de notre pays dont la jeunesse a tant souffert de près de deux décennies d'une longue crise.

C'est pourquoi au plan de la redynamisation du mouvement associatif depuis octobre 2012, le Gouvernement a adopté le décret créant le Conseil National de la Jeunesse qui doit être le creuset d'une nouvelle jeunesse ivoirienne qui sait se rassembler, qui sait pardonner, qui entend prendre sa place dans le débat pour une Côte d'Ivoire d'avenir, une Côte d'Ivoire où les opinions politiques ne doivent pas diviser la jeunesse.

Cadre privilégié de rencontre et d'échanges d'expériences des jeunes, le CNJ doit permettre d'associer étroitement les jeunes au processus de prise de décision les concernant.

C'est pourquoi très bientôt, le Gouvernement instituera les Journées du Dialogue avec la Jeunesse qui permettront aux représentants élus des jeunes de Côte d'Ivoire d'échanger directement, chaque année, avec le Président de la République et les



membres du Gouvernement. Les JDJ seront le cadre approprié pour les jeunes de faire connaître leurs récriminations au Président de la République et à son Gouvernement qui en retour présenteront aux jeunes de Côte d'Ivoire ce qui est quotidiennement fait pour eux ; car en réalité le nœud du problème entre les jeunes et les gouvernants, c'est la mauvaise communication ou l'absence de communication qui quelque fois fait le lit à la manipulation de la jeunesse qui ne demande qu'à être écouté juste un petit peu.

Chers Amis Jeunes,

Au terme de ses Assises, vous devriez prendre votre place dans le développement. Le faisant, vous prenez l'engagement ferme d'accompagner le Chef de l'Etat dans l'émergence de la Côte d'Ivoire en 2020. Il compte sur vous et il ne ménagera aucun effort pour apporter des solutions idoines et durables à vos préoccupations.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de m'arrêter là en déclarant ouvertes les 3èmes Assises de la Jeunesse.

Je vous remercie »



**❖ Discours du Gouverneur du District Autonome d'Abidjan,
Monsieur Robert Beugré MAMBE**

Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des Sports et loisirs,

Monsieur le Conseiller Spécial de Son Excellence Monsieur Président de la République,
Monsieur le Ministre de la Culture et de la Francophonie,

Monsieur le Vice-Président de l'Assemblée Nationale, représentant le Président de
l'Assemblée Nationale,

Monsieur le Secrétaire Général du Conseil Economique et Social, représentant le Président
du Conseil Economique et Social,

Monsieur le Maire de la Commune de Treichville,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,

Honorables Délégations des Pays frères et amis,

Honorables Chefs traditionnels,

Distingués Chefs Religieux,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis jeunes.

Monsieur le Ministre,

Des rencontres comme celle qui nous réunit ce jour, constituent, à bien des égards, des
opportunités qui déroulent, pour les esprits éveillés, des perspectives dont l'appropriation
peut constituer des adjuvants accélérateurs de prise de conscience, dans une société
africaine et mondiale en conflits permanents, avec les contingences réelles, factices ou
suscités.



C'est pourquoi, je voudrais vous prier de transmettre à Son Excellence Monsieur le Président de la République, le Docteur Alassane OUATTARA, au Gouvernement dirigé par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Daniel Kablan DUNCAN, nos profonds remerciements pour la joie qu'ils procurent aux jeunes du monde entier de se retrouver pour mieux se connaître, se comprendre, s'aimer et collaborer.

A cet égard, je voudrais féliciter le Conseiller Spécial de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Monsieur TOURE Mamadou, d'avoir pris son courage à bras le corps pour oser une telle aventure.

Je voudrais lui dire que « celui qui sème dans la douleur, récolte en chantant ».

C'est pourquoi, au nom de la population d'Abidjan, je réitère mon AKWABA, c'est-à-dire, mon souhait de bienvenue à tous nos amis venus d'horizons proches ou lointains.

Je voudrais les rassurer, car notre pays, la Côte d'Ivoire, est une terre d'accueil, une terre d'asile, une terre d'hospitalité. Ils sont ici chez eux, comme demain nous serons chez nous, chez eux.

Distingués invités, la population mondiale compte, en 2013, près de 7,2 milliards de personnes. L'Afrique en compte 1,1 milliard, soit 15,4% de la population mondiale, et 30 millions de km², soit 22,2% des terres émergées, pour une densité de population de 22,1 habitants au km².

A titre de comparaison, l'Europe compte 599 millions d'habitants, soit 8,5% de la population mondiale, 10 millions de km², soit 7,4% des terres émergées, et une densité de population de 59 habitants au km².

L'Asie compte 4,4 milliards d'habitants, soit 62,1% de la population mondiale, 44 millions de km², soit 32,6% des terres émergées, pour une densité de 96,4 habitants au km².

En 2050, c'est-à-dire dans moins de 30 ans, l'Afrique sera plus peuplée que la Chine et même l'Inde, appelées à devenir des pays à forte densité de population.

Notre pays, dont la superficie est de 322 462 km², compte plus de 23 millions d'habitants en 2013, dont près de 6 millions, soit près du tiers (1/3) vivant à Abidjan, la Capitale économique. Sa densité démographique est de 72 habitants au km². En 2050,



nous serons plus de 30 à 40 millions d'habitants. La pyramide des âges montre une prédominance à plus de 50% des moins de 30 ans.

C'est tout à la fois une richesse et un défi.

Ces deux éléments sont des lieux communs à toute l'Afrique, riche d'une jeunesse forte en énergie, ambitieuse dans ses aspirations, préoccupée dans ses attentes sociales dont l'emploi constitue le fondement, car c'est un indicateur de valorisation individuelle et collective, et un facteur d'équilibre.

Et pourtant, ce ne sont pas les atouts qui font défaut à l'Afrique.

Tenez ! Du point de vue des terres arables, l'Afrique détient près de la moitié de celles-ci dans le monde. Les forêts primaires sont des plus enviables.

Au plan de la richesse du sous-sol, quelques exemples suffisent à éclairer notre opinion : le nickel, le manganèse, la bauxite, l'uranium, l'or, le diamant, les métaux rares, sont légion en Afrique.

Les productions agricoles sont tout aussi importantes. Par exemple le cacao (dont la Côte d'Ivoire et le Ghana sont les 2 premiers producteurs au monde), le café, dont la Côte d'Ivoire occupe le 6ème rang au monde, le palmier à huile, l'hévéa, l'ananas, la banane plantain, l'igname, l'anacarde, le coton, etc., dont la Côte d'Ivoire et l'Afrique détiennent la palme de production.

Malgré les opportunités qui sont légion, l'emploi des jeunes constitue une préoccupation majeure pour tous les gouvernements. C'est même un DEFI MAJEUR.

Les statistiques mondiales montrent que l'Afrique détient moins de 2,5% du commerce mondial et pèse très peu dans le Produit Intérieur Brut du monde, malgré ses nombreuses richesses naturelles, humaines, et les opportunités qui s'offrent à elle.

D'où viennent donc les difficultés ? Et quelles solutions ?

C'est, ici, le cœur du problème.

Les difficultés ont deux origines :

- une origine exogène ;

- une origine endogène.

• Du point de vue exogène :

1. L'absence de ressources pour réaliser des investissements productifs ;
2. Les instabilités politiques qui augmentent les risques pays et affaiblissent l'attrait pour les investisseurs ;
3. L'inadéquation entre la formation et les demandes en main-d'œuvre du secteur productif ; il y a ici un décalage qui pousse à l'amplification du gisement des demandeurs d'emploi non satisfaits ;
4. L'absence de mécanisme régulateur constant et incitatif de crédits sociaux adaptés aux contingences de l'auto-emploi ;
5. Le privilège accordé à la culture d'employé et d'employer au détriment d'une véritable révolution vers l'auto-emploi.
6. La recherche de schémas trop rigides calqués sur des exemples réalisés sur certains continents dont les mentalités sont non compatibles avec celles de l'Afrique ;
7. La nature du dialogue avec les Institutions Internationales de financement ;
8. La difficulté à trouver des financements pour les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre.

Bien d'autres causes pourraient être mises en évidence.

• Quelles pourraient être les solutions exogènes :

1ère solution : la complicité entre le marché de l'emploi et la formation.

2ème solution : la complémentarité entre la formation et la qualification.

3ème solution : la complémentarité entre la formation et l'éducation, et par transitivity, entre l'emploi et l'éducation.



4ème solution : la culture de l'auto-emploi et sa valorisation en vue d'un statut social attractif.

5ème solution : un dialogue ouvert et tenace avec les Institutions de financement, pour un recadrage des articulations entre dogmes et réalités sociales en Afrique.

6ème solution : une conversion des regards des Institutions de financement locales envers la jeunesse.

7ème solution : la stabilité politique

Feu le Président HOUPHOUET-BOIGNY avait raison : « La paix est la première richesse du Développement ».

- Du point de vue ENDOGENE

Toutes nos faiblesses n'ont pas d'origine extérieure, c'est-à-dire exogène. A bien des égards, nous, jeunes, nous avons notre grande part de responsabilité. Conscient de cet aspect de la réalité, son Excellence Monsieur le Président de la République Alassane OUATTARA, homme de culture de la gagne, ayant ce que les Anglais appellent le "Fighting Spirit", l'esprit de chevalerie, a mis en place un dispositif à trois volets:

- l'emploi auprès des investisseurs auxquels il confie de nombreux travaux publics ou d'intérêt public par appel d'offres, BOT ou en PPP ;
- l'auto-emploi par les mécanismes régulés au sein du ministère de la jeunesse ;
- les initiatives des Communes, Régions et Districts Autonomes.

A titre d'exemple, au District Autonome d'Abidjan, nous avons engagé un vaste programme d'auto-emploi auprès des jeunes et des femmes dans les 100 villages et communautés rurales, en attendant d'amplifier le mouvement l'année prochaine dans les centres urbains, en relation avec les maires des 13 communes composant le District. Distingués invités, Mesdames et Messieurs les Ministres, chers amis jeunes, je voudrais terminer mes propos en lançant un vibrant appel.

Relisons ensemble certaines biographies des hommes célèbres américains, pour ne citer que ceux-là.



Notre Président de la République, qui a une grande culture américaine, ne cesse de nous inviter à bien observer le monde qui bouge.

Aux USA, un cireur de chaussures peut devenir un grand industriel du prêt-à-porter, un vendeur de journaux, un grand éditeur, un ramasseur de balles, un joueur vedette de la NBA, un garçon de café, un propriétaire de grands hôtels, etc. Pourquoi ? A cause du « Fighting Spirit ». La culture de la gagne. La Guerre de l'Esprit. Parce que dans la réalité, la vraie guerre que doit livrer la jeunesse africaine, la jeunesse ivoirienne, ce n'est pas celle contre autrui comme cela est malencontreusement enseigné dans certains agoras et fora, alors que la vraie destination des agoras et fora, c'est de permettre aux hommes de s'élever spirituellement, dans la Grèce antique. Ce n'est pas une compétition contre les autres.

Le vrai défi, c'est une conversion du regard intérieur, une nouvelle vision de notre moi, destructeur et immobile. Une lutte contre le Moi orgueilleux et paresseux pour faire place au SOI, sublime et actif, qui nous relie aux forces actives de l'univers, pour nous les approprier, et cheminer avec elles vers le destin tel que Dieu l'a prévu pour tout homme, pour tous les hommes : le bonheur pour soi et pour les autres. Le vrai défi, c'est de souffrir en affrontant ses propres démons, ses propres faiblesses, pour les épurer, les transformer en atouts au service de soi et de la collectivité. Il faut accepter de souffrir en allant au fond de soi, pour s'accueillir et accueillir la noblesse de l'esprit et non pour haïr autrui, car haïr autrui, détruit la personne humaine. Il faut accepter de s'affranchir des plaisirs artificiels, pour dompter les plaisirs qui fondent la personnalité humaine au service du plus grand nombre. Il faut accepter la pauvreté d'aujourd'hui, passagère, pour être riche demain, jusqu'à la fin de sa vie. Il faut s'offrir, c'est-à-dire se donner à soi, pour se gagner. Il faut accepter la guerre que nous livre la vie, pour vivre la vie que nous offre la victoire dans le combat. Mais où donc trouver ces inspirations pour le combat de l'Esprit ? Dans notre culture, dans nos Traditions de Lumière, j'insiste de lumière, rien que de lumière, où depuis des millénaires, des clefs sont cachées et attendent que les esprits éveillés viennent frapper à la porte.

« Demandez et l'on vous donnera

Cherchez et vous trouverez



Frappez et l'on vous ouvrira ».

Cette tradition dont je vous parle n'est pas celle dans laquelle certains pratiquants utilisent les forces astrales du bas étage pour nourrir des ambitions cachées. Ce genre de tradition des ombres nous conduit à payer, dans cette vie-même le prix le plus élevé.

Ceux qui la pratiquent en connaissent les règles. Ils font tout pour éviter les conséquences sur eux-mêmes et exposent les mandants aux conséquences lourdes. A titre d'exemple : quand la civilisation de LEMURIE (Océan Indien) a commencé à dévier, le Créateur a transféré la lumière à la civilisation de l'Atlantide ; quand les Atlantes ont commencé à défier le Créateur, Il a transféré la lumière aux Egyptiens. Quand les Egyptiens ont commencé à dévier, Il a transféré la lumière au Moyen Proche Orient et aux Occidentaux. Ceux-ci ont commencé à dévier. Dieu regarde vers l'Afrique. Mais quelle Afrique ?

Chers amis Africains, où pensez-vous que les Chinois, les Japonais, les Coréens, les Indiens, les Malaisiens, etc., tirent leur force ? Dans leurs traditions de lumière millénaires, la vraie, celle qui fonde l'ontologie et non le superficiel, celle qui parle à notre conscience, c'est-à-dire à notre cœur et à notre raison à la fois, celle qui nous fait prendre conscience que nous existons. Nous existons, certes, mais le véritable enjeu pour nous, jeunes Africains, jeunes du monde, c'est de marier le SAVOIR et la CONNAISSANCE. Le Savoir est mécanique, structuré, il est Utile, mais limité. La connaissance est intuitive, profonde et illimitée.

Le mariage des deux appelle à la connexion entre le cerveau gauche et le cerveau droit, pour faire de nous des hommes équilibrés, des sachant qui savent d'où ils viennent, ce qu'ils sont et où ils vont. Ce mariage fait de nous des guerriers de l'Esprit et de l'Intelligence, celle qui nous fait comprendre que notre pauvreté n'est que passagère, mais demain notre richesse sera solide et durable, parce qu'inscrite dans l'intemporalité, c'est-à-dire hors du temps et de l'espace, parce que nous aurons honoré nos ancêtres de lumière qui nous parlent sans que nous prêtions attention, qui nous montrent la voie alors que nos yeux sont bandés.

Quand dans notre cœur, il y aura le silence pour chasser la haine d'autrui, quand dans notre intelligence nous aurons pris conscience que demain demande un effort à aujourd'hui, parce que guidé par l'Espérance, alors l'Afrique s'éveillera. Les jeunes se



lèveront pour le combat de l'Esprit qui domine la pauvreté en offrant des emplois multiformes, des emplois pour la richesse sous toutes ses formes, matérielles et immatérielles.

Oui, amis jeunes, l'Afrique est riche en potentialités. Réveillons toutes ses potentialités en sept phases :

1. S'arrêter pour réfléchir sainement, sans bruit, ni haine pour qui que ce soit ;
2. Comprendre pour agir, agir pour le bien ;
3. Agir pour se gagner, pour gagner ;
4. Gagner pour prospérer ;
5. Prospérer pour aider ;
6. Aider, puis se taire ;
7. Se taire, puis continuer d'aider.

Alors nous aurons tout gagné.

Je vous remercie.

**❖ Discours de Monsieur Mamadou TOURE,
Président du Comité d'organisation**

Monsieur Alain Lobognon Ministre de la Promotion de la Jeunesse, des sports et des loisirs, président des assises de la Jeunesse,

Monsieur le Ministre Maurice Bandama, ministre de la culture,

Monsieur le Gouverneur du District d'Abidjan, Parain des assises de la jeunesse,

Mesdames et messieurs les représentants des services techniques étatiques,

Mesdames et messieurs les représentants des structures partenaires qui accompagnent ces assises

Chers amis, représentants les pays frères et amis venus soutenir cette initiative en faveur des jeunes

Mesdames et messieurs les représentants des organisations de jeunes

Mesdames et messieurs

Je voudrais commencer mon propos liminaire par exprimer un sentiment de gratitude à l'endroit de tous pour avoir répondu aussi massivement et qualitativement à l'invitation pour cette cérémonie qui marque l'ouverture des 3èmes assises de la jeunesse d'Abidjan 2013

Je veux remercier particulièrement monsieur le ministre Alain LOGBOGNON qui a bien voulu accepter de présider cet événement important pour l'émergence d'un nouveau type de jeune en Côte d'Ivoire. Monsieur le ministre n'a pas hésité un seul instant à donner sa caution et à apporter son soutien pour que ces assises se tiennent dans de bonnes conditions.

Je veux remercier également monsieur le gouverneur du district d'Abidjan qui a accepté que ces assises soient placées sous son parrainage. Il n'a par ailleurs ménagé aucun effort pour mobiliser son équipe et ses services techniques pour l'accompagnement de cet événement.

Je veux exprimer ma reconnaissance à madame Ly RAMATA, présidente de l'Université Félix Houphouët BOIGNY pour soutien qui nous a permis de bénéficier du cadre de l'Université pour les différents travaux.



Ma reconnaissance va aussi à l'endroit de monsieur Vally SIDIBE, Directeur de l'ENS par qui les locaux de cette école ont été mis à contribution au cours de ces assises.

Je ne saurais omettre les différents partenaires techniques et financiers qui ont apporté une utile contribution pour l'organisation de cette activité. Au nombre de ces accompagnateurs nous pouvons citer la LONACI, MISCROSOFT, qui assure la formation de 500 jeunes en à travers son module « Build Your Business ». , PASRES qui se propose de récompenser et accompagner le meilleur du jeune inventeur à hauteur 2.000.000, YIF pour l'appui logistique, Radio Nostalgie, la RTI, MEDIWAYS, Abidjan.net pour la couverture et la promotion de l'activité , TYRONE CENTER pour son appui logistique, l'UNESCO pour son appui technique, CEPICI qui a décidé de mettre son dispositif pour aider les jeunes pour la création d' entreprise et MOOV-CI pour la fourniture de services internet et la campagne publicitaire dont nous avons bénéficié.

Il convient d'exprimer notre reconnaissance à madame RAMA YADE pour sa participation à ce grand rendez-vous.

Les Assises se tiennent en prélude à la journée africaine de la Jeunesse, célébrée tous les 1^{er} Novembre et nous sommes heureux de la présence massive des délégations venues de plusieurs pays africains. Nous n'oublions pas aussi nos amis de la jeunesse française venus prendre une part active à ses Assises, qui seront l'occasion de définir ensemble un cadre de coopération entre les jeunes des deux pays.

Nos remerciements à DIDIER DROGBA, à MURIELLE AHOURE qui ont spontanément accepté de communier avec les jeunes à l'occasion de ces Assises.

Je ne peux omettre TRAORE SALIF dit ASALFO du groupe Magic System, invité d'honneur qui a marqué de son soutien ces Assises.

Je voudrais enfin remercier les membres du comité d'organisation qui ont travaillé nuit et jour sans relâche pendant plusieurs mois pour que ces assises soient une réussite.

En organisant ces assises nous voulons permettre aux jeunes d'exprimer leur vision et leur perception en ce qui concerne les politiques globales et sectorielles en faveur des jeunes, d'apporter leur contribution au processus de consolidation de la paix et de saisir les opportunités d'emploi. Car l'on reproche très souvent aux jeunes leur manque d'initiatives.



En ce sens, en phase avec monsieur le ministre de la Jeunesse qui a initié la mise en place du Conseil National de la Jeunesse à l'effet de donner la place qui est la leur aux jeunes, Cette rencontre sera aussi l'occasion de mener des réflexions autour des initiatives nées en faveur des jeunes.

Aussi, des rencontres intergénérationnelles seront-elles organisées permettant ainsi à des membres du gouvernement et autres hauts responsables de partager leur expérience avec les jeunes.

Le thème de ces Assises : « Une jeunesse – des emplois – un avenir de paix », vise à mettre au cœur des préoccupations la question urgente de l'emploi des jeunes et la nécessité de création des conditions pour parvenir à une paix durable en vue d'un développement inclusif et harmonieux.

Les réflexions s'articuleront autour de quatre axes principaux à savoir :

- 1- Contribution des jeunes à la paix
- 2- Emploi et entrepreneuriat des jeunes
- 3- Jeunesse et crise des valeurs
- 4- Engagement citoyen des jeunes

Nous avons très bon espoir que de cette troisième édition des assises sortiront des recommandations pertinentes qui tiennent compte des aspirations de la jeunesse ivoiriennes.

Je souhaite à tous très bonnes Assises.

Je vous remercie



❖ **Intervention de Rama YADE, Ex. Secrétaire d'Etat en France,**

“Il ne faut pas décevoir la jeunesse africaine”

Ces Assises qui se tiennent en Côte d'Ivoire sont très importantes pour la jeunesse parce que le problème du chômage est une problématique majeure en Afrique et dans le monde entier, y compris en France. C'est d'ailleurs pourquoi je me suis spécialisée les questions d'éducation et de jeunesse. Les Nations Unies parlaient, il y a quelque temps de cela, de “Génération perdue” à propos de cette jeunesse mondiale, particulièrement en Afrique qui subit les affres du chômage de masse bien qu'on connaisse en Afrique un développement économique inédit avec une croissance importante qui explique le fait que de nombreux investisseurs internationaux viennent désormais y investir. C'est d'autant plus criant ce chômage de masse qui touche les jeunes. Moi, je suis particulièrement préoccupée par cela parce que lorsque j'étais secrétaire d'Etat aux droits de l'homme et ambassadeur, j'avais beaucoup voyagé en Afrique, dans des pays qui sortaient de crise. Ces pays avaient connu des guerres dans lesquelles les jeunes africains ont été mobilisés en tant que combattants et très souvent en tant qu'enfant soldat. Il s'avère qu'ils n'ont connu que la guerre. La première préoccupation de ces jeunes-là, c'est une réinsertion dans la société, trouver leur place dans la société dans laquelle ils vivent. Pour cela, il faut deux choses : L'éducation et la formation, mais aussi un emploi. Mais je me sens solidaire de ce que cette jeunesse peut vivre et de ce qu'elle peut connaître du fait de mes fonctions qui m'ont emmené à côtoyer une bonne partie de cette jeunesse parce que j'ai été à trois reprises en RDC, j'ai été également en Somalie, au Kenya et dans beaucoup d'autres pays africains où j'ai pu voir ce désœuvrement. Mais en même temps, j'ai vu de l'enthousiasme, la volonté de s'en sortir. J'ai vu beaucoup de talent pour l'avenir de ces pays-là parce qu'on le veuille ou pas, c'est eux l'avenir. C'est la raison pour laquelle la question de la jeunesse doit être traitée en priorité aujourd'hui si on veut que les Nations africaines soit en mesure de relever demain tous les défis, quels qu'ils soient, politiques, économiques, culturels etc. Ce que j'ai envie de dire à la jeunesse africaine, c'est de se faire confiance. Il faut aussi que les états africains viennent en aide à cette jeunesse en créant les conditions sécuritaires dans les pays concernés, en mettant sur place des

systèmes éducatifs qui soient fiables pour cette jeunesse là et en faisant tout pour attirer des investisseurs et des entreprises qui sont en mesure de créer des emplois parce qu'il y a du talent dans cette jeunesse-là, il y a des capacités et de il y a de la volonté. Quand on a une jeunesse aussi confiante dans les institutions et dans l'avenir, il ne faut pas la décevoir. Sion très rapidement, vous créer le découragement et le désœuvrement.

❖ Intervention de Murielle AHOURE

Frères et sœurs, je félicite nos autorités pour cette initiative d'organiser les troisièmes Assises de la jeunesse ivoirienne. Je présente toutes mes excuses pour n'avoir pas été à mesure d'honorer de ma présence ces Assises parce que je suis en pleine saison actuellement.

Je suis en pleine préparation pour la saison de l'intérieur et le championnat mondial. La jeunesse africaine en générale et ivoirienne en particulier dispose de qualités extraordinaires pour conduire le progrès de nos nations. Il suffit d'un minimum d'organisation que nous jeunes d'aujourd'hui devons avoir pour conduire l'évolution de nos nations. Nous devons aller à la conquête de nouveaux horizons pour conquérir la prospérité et la grandeur. Merci d'y croire.

Chers frères et sœurs, je suis de tout cœur avec vous et à très bientôt.



B. CEREMONIE DE CLOTURE



**❖ Discours du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité,
Monsieur Ahmed BAKAYOKO,**

« Jeunes de Côte d'Ivoire, jeunes d'Afrique, jeunes du monde, je voudrais de cette tribune vous adresser mes salutations et toute la considération du Président de la République. Le Président m'a demandé de le représenter à la clôture de vos assises, la troisième du genre, parce qu'il est absent du pays. Il a exprimés ses regrets de ne pouvoir être des vôtres cet après-midi (jeudi dernier, ndlr). Pour le Président de la République, le dicton qui dit : « l'avenir appartient à la jeunesse », n'est pas un slogan, mais une réalité. Tous les pays qui ont investi dans leur jeunesse, sont des pays qui ont progressé. Je voudrais féliciter l'ensemble des participants pour la qualité des travaux de ces assises. Je voudrais également féliciter tous les organisateurs qui se sont mobilisés pour donner de leur énergie, de leur temps pour contribuer à la parfaite réussite de ces assises. Je voudrais tout particulièrement, féliciter Touré Mamadou, le président du comité d'organisation et Conseiller technique du Président de la République. Il me plaît également de saluer un autre jeune, notre ministre de la jeunesse. C'est un jeune, très interconnecté.

Madame la présidente de l'université Félix Houphouët-Boigny, merci à vous et à l'ensemble de vos collaborateurs pour votre présence.

Merci à l'artiste musicien A'salfo, qui est un modèle. C'est un modèle de réussite d'un jeune parti de rien. Il vous l'a exprimé toute à l'heure. Je salue toutes les personnalités qui ont apporté leurs contributions au succès de ces assises. Il est important que la jeunesse prenne conscience de ce qu'elle représente et de sa mission. J'ai parfaitement ressenti cette prise de conscience à la lecture de la synthèse de vos travaux. Personne ne fera votre bonheur à votre place. Il vous appartient à chacun de construire son avenir. Touré m'indiquait que la jeunesse était les populations dont la tranche d'âge est comprise entre 16 et 34 ans. A partir de 16 ans on se prépare, entre 30 jusqu'à 35 ans, on rattrape ce qu'on n'a pas pu faire. C'est à partir de 20 ans qu'on bâti et qu'on construit sa vie. On construit d'abord à l'intérieur de soi-même sa personnalité dans un ancrage de valeurs qui portent. Ensuite, on travaille pour profiter de cette période le reste de sa vie. Quand vous ratez cette période, après, croyez-moi, c'est très difficile de redresser la pente. Quand vous ratez cette période d'acquisition pour vous-même et pour la société en n'apportant pas



un savoir-faire et un plus, après, c'est très difficile. C'est la même chose en amour. Si entre 20 ans et 30 ans, vous ne rencontrez pas l'âme sœur après, les choses deviennent difficiles. Je vous invite à en prendre conscience. Aujourd'hui, vous êtes jeunes, vous avez de l'énergie, je vous en supplie, ne gaspillez pas cette énergie. Si vous gaspillez cette énergie dans la fleur de l'âge en espérant vous rattraper après, vous faites fausse route. Toutes les personnes qui ont une bonne retraite, qui ont eu une carrière exemplaire, elles la doivent à l'engagement mis à travailler pendant leur jeunesse, avec l'énergie, avec l'esprit jeune. Je vous engage à être une jeunesse consciente. Une jeunesse consciente est une jeunesse lucide, qui n'est pas manipulable et qui n'est pas manipulée. Les jeunes doivent interpeller les pouvoirs publics. Ils doivent le faire en toute lucidité de sorte à être un acteur et un facteur qui dynamise dans l'ensemble du processus de développement. Parce que quand les jeunes sont manipulés, quand ils ne voient pas leurs propres intérêts, l'intérêt de leur pays et qu'ils sont dans l'option de vision contestataire à souhait pour contester, ils ne participent pas au développement de leur pays et ils ne participent pas à leur propre développement. Une jeunesse consciente, c'est une jeunesse qui a pris conscience de son rôle et qui est lucide quant à l'appréciation de ce qui se fait dans le pays. Aujourd'hui, vous avez un grand pays qui est en construction, vous avez un pays qui sort d'une période très difficile et qui maintenant est en train de donner l'exemple d'un pays qui peut partir des profondeurs. Et qui, avec l'énergie de ses enfants, peut se souder pour se projeter dans un avenir laborieux et meilleur. Aujourd'hui, nous avons besoin d'une jeunesse qui est au travail, une jeunesse qui est sérieuse. Le travail est important. A'salfo est un modèle de travail. Avec lui, demain (vendredi dernier, ndlr) vous allez entendre des sonorités, vous allez entendre de belles chansons, je vous en supplie, ne vous arrêtez pas à ce que vous allez entendre. Regardez, ce qu'il y a derrière ces mélodies. Ce sont des années de travail, de sacrifice, de concentration. Je voudrais vous rapporter le témoignage d'un footballeur que nous connaissons tous. Il s'agit de Kolo Touré. Il m'a dit : « grand frère, quand on rentre dans un stade, le stade se lève, les gens applaudissent, ils crient. Quand nous nous arrêtons dans un supermarché, tout le monde nous approche pour nous toucher. Chacun veut un autographe de nous. Mais grand frère, ce qu'ils ne savent pas, ce que parfois pendant l'hiver, quand nous reprenons les entraînements, il nous arrive de rendre (vomir) sur le terrain. On nous ramasse sur des civières. Nous avons le sentiment que nous n'allons pas y arriver. Mais nous nous battons, nous travaillons ». Ceci pour vous dire que derrière une réussite, derrière toutes les grandes réussites, il y a obligatoirement du travail. Le



gouvernement va vous accompagner, il va vous aider. Il va mettre en place tous les mécanismes pour réussir l'emploi jeunes. Mais, vous-mêmes jeunes, vous devez être des producteurs de richesse. Dans tous les pays, la part de l'emploi la plus importante, c'est l'auto-emploi. C'est-à-dire qu'il faut que vous-mêmes, par la libération de votre génie créateur, vous arriviez à créer des emplois pour vous-mêmes et pour d'autres jeunes. N'acceptez plus les mythes. Tout peut se construire, pierre après pierre. Moi j'ai été dans un amphithéâtre à écouter les personnalités. Me voici aujourd'hui devant vous pour vous parler, parce que j'y ai cru et j'ai travaillé tous les jours. Dans 5 ans, je vois dans la salle des gens qui occuperont une place de choix dans tous les secteurs d'activité, des gens qui vont porter le destin de la Côte d'Ivoire. N'ayez aucun complexe. Battez-vous, travaillez, n'arrêtez pas. Travaillez toujours, n'arrêtez pas, n'arrêtez jamais. C'est sur ces quelques paroles d'un jeune qui refuse de vieillir – je commence à avoir des cheveux blancs, ma barbe commence à blanchir, mais nous sommes au kofi (nous sommes ensemble, ndlr) – que je voudrais vous rassurer que le Président recevra le rapport de vos travaux, le gouvernement se mettra à la tâche. Je souhaite un bon retour à tous. »

❖ Intervention de Monsieur Mamadou TOURE
Président du comité d'organisation des Assises

Monsieur le Ministre Hamed BAKAYOKO, représentant monsieur le Président de la République son Excellence Alassane OUATTARA, je voudrais vous exprimer notre gratitude pour présence à nos côtés.

Je vous prie de transmettre notre profonde gratitude au Chef de l'Etat pour son soutien qui ne nous a d'ailleurs pas surpris. Car, il a inscrit au cœur de son programme la jeunesse dans son grand ensemble.

A monsieur le ministre Alain LOGBOGNON, président des Assises et à monsieur le gouverneur du district d'Abidjan, notre parrain, je veux exprimer mes sincères remerciements pour leur soutien inconditionnel.

Je voudrais tout simplement dire merci à tous nos partenaires et surtout à l'ensemble des jeunes qui se sont engagés à prendre une part active aux différentes activités. Merci pour leur mobilisation. Cet engagement affiche la volonté d'une jeunesse à prendre à mains son destin. Une jeunesse sur laquelle la Côte d'Ivoire peut compter pour faire face aux défis actuels et futurs. Aucune œuvre humaine n'étant parfaite, le comité d'organisation va s'atteler très prochainement à faire le bilan de cette organisation et à en tirer les enseignements utiles pour une parfaite organisation de la quatrième édition qui aura lieu en fin d'année 2014.

L'une des préoccupations jeunes à ses assises est que les recommandations ne soient pas ranger au placard.

Je voudrais les rassurer, un comité de suivi sera mis sur pied pour veiller à la mise en œuvre effective de ces recommandations.

Je vous remercie



Remerciements

Le comité d'organisation tient à exprimer son infinie gratitude:

- **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA,**
Président de la République de Côte d'Ivoire
- **Son Excellence Monsieur Guillaume SORO**
Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire
- **Monsieur Ahmed BAKAYOKO,**
Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité,
- **Monsieur Moussa DOSSO**
Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires sociales et de la formation professionnelle
- **Monsieur Maurice Kouakou BANDAMAN,**
Ministre de la Culture et de la Francophonie,
- **Monsieur Jean Louis BILLON,**
Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME-PMI,
- **Monsieur Ibrahim CISSE BACONGO,**
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
- **Monsieur Alain Michel LOBOGNON,**
Ministre de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs,
- **Monsieur Robert Beugré MAMBE,**
Gouverneur du District Autonome d'Abidjan,
- **Monsieur Abdou Mbow,**
Vice-président de l'Assemblée nationale du Sénégal
- **Monsieur Bernard SALOME,**
Conseiller chargé de l'emploi à la Présidence de la République,
- **Monsieur Lacina KONE,**
Conseiller chargé des TIC à la Présidence de la République,
- **Les conseillers à la Présidence de la République**
- **Monsieur Danho Ange Pierre,**
Directeur Général de l'Emploi,
- **Madame Ly Ramata,**



- Présidente de l'Université Felix Houphouët Boigny
- **Monsieur Vally SIDIBE,**
Directeur de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)
 - **Monsieur Philippe Kouakou N'DRI**
Directeur Général de l'AGEPE
 - **Monsieur Emmanuel ESSIS**
Directeur Général du CEPICI
 - **Monsieur Adama BAMBA**
Coordonnateur National du PEJEDEC
 - **Monsieur Ahmadou BAKAYOKO**
Directeur Général de la RTI
 - **Monsieur Eugène Koffi N'DRI,**
Directeur de la Protection Sociale
 - **Madame Eugénie ATTIA,**
Présidente de la Cellule de développement Partenariat Ecole Entreprise
 - **Monsieur BALLY N'dri,**
Conseiller Technique du Directeur de l'ADDR
 - **Dr. MESSAN Fulgence,**
Directeur-Coordonnateur du Programme National de Développement
Communautaire (PNDC)
 - **Pr Mariatou KONE,**
Directrice Coordinatrice du Programme National de Cohésion Sociale (PNCS)
 - **Madame Massandjé TOURE LISTE**
Directrice Générale du Conseil Café Cacao
 - **Monsieur Hien SIE**
Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan
 - **Monsieur Jacques SOMET,**
Directeur Général de Côte d'Ivoire Tourisme
 - **Monsieur Issiaka KONATE,**
Directeur Général des Ivoiriens de l'Extérieur au Ministère de l'intégration Africaine
et des Ivoiriens de l'Extérieur,
 - **Monsieur Philippe DINASSIRA,** Ex. Rédacteur en Chef de France 24
 - **Monsieur Jean Célestin EDANGUE,** Journaliste à Africa 24

- **Audrey CANESTRIER,**
Ex Chef de cabinet au Ministère de l'Enseignement supérieur en France
- **Monsieur Yao YDO,**
Chef de Bureau UNESCO en Côte d'Ivoire
- **Monsieur Abraham Grass-SESSAY,**
Chargé de programme de l'unité terrain du Programme VNU
- **Madame Dieudonné DOMINIQUE,**
Représentante pays du NDI
- **Madame Marguerite YOLI BI KONE,**
Directrice des Etudes, de l'Education civique et de la documentation à la Commission Electorale Indépendante (CEI)
- **Monsieur Vladimir AMAN,**
Chargé de communication de la Direction de l'information et des Traces technologiques (DITT)
- **Monsieur Karim Ouattara,** Conseiller jeunesse du Président de la CDVR
- **Madame Mariam TOURE,** Député à l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire,
- **Professeur Abiba TIDOU SANOGO,**
Présidente de l'Association des Femmes Chercheurs de Côte d'Ivoire (AFEMC-CI) et Vice-Présidente de la Coalition des Femmes Leaders (CFELCI)
- **Mademoiselle Assita DIABATE,** Cadre à BNP Paribas (France)
- **Madame Céline MANSUY,** Chef du service communication au CEPICI,
- **Monsieur Aimé DIAKA,** Avocat au barreau de Toulouse,
- **Monsieur Sindou CISSE,** Agent à l'Ambassade de Côte d'Ivoire en France
- **Monsieur Dosso,** Agent à l'Ambassade de Côte d'Ivoire en France.
- **Monsieur Souleymane SANGARE,**
France Volontaires, animateur de l'Espace Volontariats/ France Volontaires Côte d'Ivoire
- **Mademoiselle Tharaka SRIRAM,**
Chargée de la jeunesse au Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU)
- **Monsieur Lucien AGBIA,**
Directeur Général de Multiconsult Gestion (PME Magazine)
- **Le Révérend Père Louis Fernand SETCHI,**

- Vicaire à la paroisse Notre Dame de la Tendresse de la Riviera Golf
- **Le Révérend Père Casimir KOUOA,**
Vicaire à la paroisse Notre Dame de la Tendresse de la Riviera Golf
 - **Le Révérend père Norbert ABEKAN,**
Curé la paroisse Notre Dame de la Tendresse de la Riviera Golf
 - **L'Imam Mamadou TRAORE,** Imam de la Grande Mosquée de la Riviera Golf
 - **Monsieur Raoul ABY,** Maire de la Commune de Marcory,
 - **Madame Alexandra Audaru,** Experte en Intelligence économique
 - **Dr Gustave Aboua,** Directeur Général du Développement Durable,
 - **Monsieur BAMBA Sindou,** Président de la Chambre Nationale d'Agriculture
 - **Dr Alain KOUADIO,**
Directeur de l'Economie verte et de la responsabilité sociétale des entreprises
 - **Madame Ndrin Emah,** Directrice des Ressources Humaines de la CIE.
 - **Monsieur Léon Rivière KOMENAN,**
Coordonnateur des projets à la Commission Nationale pour l'UNESCO
 - **Monsieur Bruno KOFFI EHUI,**
Directeur de la Formation artistique du Ministère de la Culture et de la Francophonie
 - **Monsieur Serge-Armand YAPO,** Analyste Gouvernance au PNUD
 - **Monsieur N'GUETTA Kamanan,** Député à l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire
 - **Monsieur GNAMBA Guillaume,**
Conseiller technique du Président de la Chambre Nationale de d'Agriculture,
 - **Dr Gustave ABOUA,** Directeur Général du Développement Durable
 - **Monsieur Kouamé AZAN,**
Coordonnateur financier au Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle
 - **Monsieur Khalil KONATE,** Ex. Directeur Général de l'INIE
 - **Monsieur Magnus Johnson,**
Coordonnateur des programmes citoyenneté pour Microsoft Afrique de l'ouest et du Centre
 - **Monsieur Herman NICOUE**
De l'ONUDI
 - **Monsieur Moussa COMARA,**

Chef du Département de l'Appui aux entreprises à la Chambre de commerce et d'industrie

- **Monsieur Ferdinand BLEKA,**
Président de AFRIJAPAN – AFRICASIA International
- **Monsieur Aliou SOW,**
Vice-Président de l'Union panafricaine de la Jeunesse,
- **Monsieur Benjamin OLAGBOYE,**
Expert consultant USAID
- **Madame Danielle ADOU,**
Coordonnateur du Guichet Unique des formalités du CEPICI
- **Madame Raphaele BLEY,**
Représentante de African Leadership Academy
- **Monsieur Félix Yao KONAN,**
Coordonnateur du programme Education Financière
- **Monsieur Ellul Pascal**
Latin America manager Strategic Proactive Operations (SPO)
- **Madame Josiane GNAZEGBO** de WANEP
- **Monsieur Mori KAMAGATE** de WANEP
- **DIERS Antoine Louis Jean Joseph,**
Président du Mouvement Etudiant de France
- **FEILCHES Cyprien**
Membre du Mouvement Etudiant de France
- **OSINSKI Louis Alexandre**
Membre du Mouvement Etudiant de France